
BULLETIN PROVINCIAL

de la Province de Namur

SOMMAIRE

N° 40.- BUDGET PROVINCIAL :		
	Premier tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2004 (Résolution CP du 26/03/2004)	Page 519
	Deuxième tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2004 (Résolution CP du 30/04/2004)	Page 547
N° 41.- CONSEIL PROVINCIAL :		
	Revalorisation de la fonction de chef de groupe du Conseil provincial (Résolution CP du 30/04/2004)	Page 564
N° 42.- GESTION FINANCIERE DES COMMUNES :		
	Approbations, non approbations, réformations (Arrêtés DP des 29/04, 6, 13 et 27/05/2004)	Page 566
N° 43.- INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION :		
	Personnel enseignant et assimilé – Remboursement des frais de parcours (Résolution CP du 26/03/2004)	Page 569
N° 44.- PERSONNEL COMMUNAL :		
	Approbations (Arrêtés DP des 29/04, 6 et 13/05/2004)	Page 572
N° 45.- PERSONNEL PROVINCIAL :		
	Statut organique des agents provinciaux – Règlement relatif à la tutelle sanitaire – Examen médical d'embauche – Modification. (Résolution CP du 26/03/2004)	Page 573
	Pécule de vacances pour l'année 2004 (Résolution CP du 30/04/2004)	Page 576
N° 46.- POLICE DES COMMUNES :		
	Ordonnances des Bourgmestres et délibérations des Conseils communaux.	Page 579
N° 47.- TAXES ET REDEVANCES COMMUNALES :		
	GEMBLOUX : certificats de publication (21/05/2004)	Page 588

N° 40.- BUDGET PROVINCIAL :

Premier tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2004
(Résolution CP du 26/03/2004)

Soient insérés au Bulletin Provincial de la Province de Namur, en vertu de l'article 68 de la Loi Provinciale, le premier tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2004, voté par le Conseil Provincial le 26 mars 2004, ainsi que l'arrêté du 5 mai 2004 par lequel le Ministre de la Région Wallonne chargé notamment des Pouvoirs Locaux l'approuve.

Namur, le 20 mai 2004
La Greffière Provinciale ffons,
Anne BORGHS

REGION WALLONNE
DIRECTION GENERALE DES POUVOIRS LOCAUX
DIVISION DES PROVINCES ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES
DPEP/DAP/9/472.2-1.2-04.01/AM-PN1MB47221204/GR

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vu la résolution du 26 mars 2004, reçue au Gouvernement wallon le 5 avril 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur arrête la première série de modifications budgétaires pour l'exercice 2004;

Vu le décret du Conseil régional wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces et les intercommunales de la Région wallonne, notamment les articles 16, §2, 1°, §4 et 17, §§2 à 4;

Considérant qu'après la première modification budgétaire, le budget pour l'exercice 2004 de la Province de Namur clôture globalement sur un boni au service ordinaire et sur un boni au service extraordinaire ; que ces résultats respectent les obligations édictées par les arrêtés royaux n°s 110 et 145 imposant l'équilibre budgétaire aux provinces, aux communes et aux agglomérations et fédérations de communes, que, pour le surplus, ledit budget modifié est conforme à la légalité et à l'intérêt général et peut donc être admis tel que présenté,

ARRETE :

Article 1er : La résolution du 26 mars 2004 par laquelle le Conseil provincial de Namur arrête la première série de modifications budgétaires pour l'exercice 2004, est approuvée.

Article 2 : Mention du présent arrêté sera faite en marge de la résolution concernée.

Article 3 : Le présent arrêté est notifié au Président du Conseil provincial de Namur.

Namur le 5 mai 2004

Charles MICHEL.

Article	Compte Général	R E C E T T E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
		T O T A L	0	0	0	0	
Fonction : 104 Services administratifs centraux							
Sous-fonction : 002 Recettes et Dépenses Générales							
104002/74000/001	74000	61 Recettes - Transferts REMET. PAR LA CF DE L'INTERV. DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPL. DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT	0	4.000	0	4.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE ROTREFF (61)	0	4.000	0	4.000	
		TOTAL FONCTION 104 002	0	4.000	0	4.000	
Fonction : 124 Patrimoine privé							
Sous-fonction : 085 Services Financiers et Comptables							
124085/75020/000	75020	62 Recettes - Dette DIVIDENDES SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DE DEXIA BANQUE	185.600	50.112	0	235.712	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE ROTETTE (62)	185.600	50.112	0	235.712	
		TOTAL FONCTION 124 085	185.600	50.112	0	235.712	
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 037 Service Culturel							
762037/70200/002	70200	60 Recettes - Prestations COPRODUCTION DE FORMATION - FRAIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC	24.800	15.000	0	39.800	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE ROFREST (60)	24.800	15.000	0	39.800	
		TOTAL FONCTION 762 037	24.800	15.000	0	39.800	

Article	Compte Général	R E C E T T E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 037 Service Culturel							
762037/74210/001	74210	61 Recettes - Transferts REMOUBOISEMENT PAR L'ASEL "ROCK'S COOL" DES REMUNERATIONS DES ANIMATEURS	0	27.268	0	27.268	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE ROTREFF (61)	0	27.268	0	27.268	
		TOTAL FONCTION 762 037	0	27.268	0	27.268	
Fonction : 771 Musées							
Sous-fonction : 041 Musées							
771041/70200/000	70200	60 Recettes - Prestations RECETTES DES MUSEES PROVINCIAUX	83.500	10.000	0	93.500	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE ROTREFF (60)	83.500	10.000	0	93.500	
		TOTAL FONCTION 771 041	83.500	10.000	0	93.500	
Fonction : 870 Santé publique et hygiène publique - Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 083 Actions et Coordination Sida et Assuétudes							
870083/74011/000	74011	61 Recettes - Transferts SUBSIDES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE POUR LE DEPISTAGE DU SIDA	0	16.250	0	16.250	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE ROTREFF (61)	0	16.250	0	16.250	
		TOTAL FONCTION 870 083	0	16.250	0	16.250	
		T O T A L	293.900	122.630	0	416.530	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 000 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 002 Recettes et Dépenses Générales							
000002/09004/000-2003		72 Dépenses - Transferts CREDIT DESTINE A PALLIER A L'INSUFFISANCE DE CREDITS POUR LES NON VALEURS SUR EXERCICES CLOTURES DU SERVICE ORDINAIRE	0	10.000	0	10.000	
000002/64200/000-2003	64200	IMPUTATION DES NON VALEURS SUR EXERCICES CLOTURES DU SERVICE ORDINAIRE - RECEVEURS SPECIAUX (CREDIT NON LIMITATIF)	10.000	0	9.999	1	
000002/64200/001-2003	64200	IMPUTATIONS DE NON VALEURS SUR EXERCICES CLOTURES DU SERVICE ORDINAIRE - RECEVEUR PROVINCIAL (CREDIT NON LIMITATIF)	0	1	0	1	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOTREF (72)			10.000	10.001	9.999	10.002	
TOTAL FONCTION 000 002			10.000	10.001	9.999	10.002	
T O T A L			10.000	10.001	9.999	10.002	
Fonction : 000 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 002 Recettes et Dépenses Générales							
000002/09002/000		71 Dépenses - Fonctionnement CREDIT DESTINE A PALLIER L'INSUFFISANCE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR DEPENSES OBLIGATOIRES	248.850	26.000	0	274.850	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOFONC (71)			248.850	26.000	0	274.850	
TOTAL FONCTION 000 002			248.850	26.000	0	274.850	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 101 Autorités politiques provinciales							
Sous-fonction : 005 Autorités Provinciales							
101005/64000/003	64000	72 Dépenses - Transferts COTISATION A L'ASSOCIATION DES PROVINCES FRANCOPHONES	35.945	372	0	36.317	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPRET (72)			35.945	372	0	36.317	
TOTAL FONCTION 101 005			35.945	372	0	36.317	
Fonction : 104 Services administratifs centraux							
Sous-fonction : 007 Affaires Générales							
104007/62010/002	62010	70 Dépenses - Personnel TRAITEMENTS ET INDEMNITES DE LA PERSONNE DE CONFIANCE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	11.852	0	11.852	0	
104007/62010/023	62010	TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU CONSEIL PROVINCIAL	64.764	54.763	0	119.527	
104007/62110/023	62110	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU CONSEIL PROVINCIAL	4.472	2.345	0	6.817	
104007/62310/002	62310	COTISATIONS PATRONALES DE LA PERSONNE DE CONFIANCE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	3.420	0	3.420	0	
104007/62310/023	62310	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU CONSEIL PROVINCIAL	9.446	7.056	0	16.502	
104007/62410/023	62410	COTISATIONS PATRONALES PENSION DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DU CONSEIL PROVINCIAL	12.220	9.127	0	21.347	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPERS (70)			106.174	73.291	15.272	164.193	
TOTAL FONCTION 104 007			106.174	73.291	15.272	164.193	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 104 Services administratifs centraux							
Sous-fonction : 007 Affaires Générales							
104007/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR LES SERVICES GENERAUX	359	275	0	634	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	359	275	0	634	
		TOTAL FONCTION 104 007	359	275	0	634	
Fonction : 104 Services administratifs centraux							
Sous-fonction : 068 Pers. à Dispo. du Gouverneur							
104068/62010/000	62010	70 Dépenses - Personnel TRAITEMENTS ET SALAIRES DU PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DE MR. LE GOUVERNEUR	222.367	0	39.789	182.578	
104068/62110/000	62110	ALLOCATIONS SOCIALES DIRECTES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE MR. LE GOUVERNEUR	12.626	0	2.030	10.596	
104068/62310/000	62310	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE MR. LE GOUVERNEUR	41.467	0	10.870	30.597	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPERS (70)	276.460	0	52.689	223.771	
		TOTAL FONCTION 104 068	276.460	0	52.689	223.771	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 120 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 086 Service Communs App - Finances							
120086/61300/004	61300	71 Dépenses - Fonctionnement FRAIS RELATIFS AU RESEAU INFORMATIQUE ET AUX LOGICIELS DES SERVICES COMMUNS APG - FINANCES	472.570	6.000	0	478.570	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOFONC (71)	472.570	6.000	0	478.570	
		TOTAL FONCTION 120 086	472.570	6.000	0	478.570	
Fonction : 120 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 086 Service Communs App - Finances							
120086/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR LES SERVICES COMMUNS APG - FINANCES	3.145	777	0	3.922	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	3.145	777	0	3.922	
		TOTAL FONCTION 120 086	3.145	777	0	3.922	
Fonction : 335 Ecole de police							
Sous-fonction : 082 Institut Provincial de Formation							
335082/61000/000	61000	71 Dépenses - Fonctionnement LOYERS DE L'ACADEMIE DE POLICE	0	5.500	0	5.500	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOFONC (71)	0	5.500	0	5.500	
		TOTAL FONCTION 335 082	0	5.500	0	5.500	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 335 Ecole de police							
Sous-fonction : 082 Institut Provincial de Formation							
335082/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR L'ACADEMIE DE POLICE	366	366	0	732	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)			366	366	0	732	
TOTAL FONCTION 335 082			366	366	0	732	
Fonction : 353 Ecole de formation incendie ou A.M.U.							
Sous-fonction : 082 Institut Provincial de Formation							
353082/64000/000	64000	72 Dépenses - Transferts SUBSIDE AU CLUB ALPIN BELGE DANS LE CADRE DES FORMATIONS PRACTIQUES EN MATIERE D'AMU ET DE L'ECOLE DU FEU	0	2.480	0	2.480	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (72)			0	2.480	0	2.480	
TOTAL FONCTION 353 082			0	2.480	0	2.480	
Fonction : 421 Travaux d'infrastructure aux routes							
Sous-fonction : 016 Service Technique Provincial							
421016/65001/010	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR LES ROUTES PROV.	7.232	27.500	0	34.732	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)			7.232	27.500	0	34.732	
TOTAL FONCTION 421 016			7.232	27.500	0	34.732	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 530 Industries - Promotion industrielle, zonings industriels							
Sous-fonction : 018 Economique							
530018/64000/009	64000	72 Dépenses - Transferts SUBSIDE A L'ASBL "NEW"	247.894	0	123.947	123.947	
530018/64000/010	64000	SUBSIDE A L'ASBL "NAMUR-CONGRES"	0	123.947	0	123.947	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOTRFT (72)			247.894	123.947	123.947	247.894	
TOTAL FONCTION 530 018			247.894	123.947	123.947	247.894	
Fonction : 562 Service provincial du tourisme - Promotion touristique							
Sous-fonction : 023 Tourisme							
562023/64000/004	64000	72 Dépenses - Transferts SUBVENTION A L'ASBL "GESTION DES LACS DE L'EAU D'HEURE"	4.000	8.557	0	12.557	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOTRFT (72)			4.000	8.557	0	12.557	
TOTAL FONCTION 562 023			4.000	8.557	0	12.557	
Fonction : 735 Autres enseignements professionnels et techniques							
Sous-fonction : 079 Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (Epeeg)							
735079/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR L'ECOLE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION DE GESVES	4.630	375	0	5.005	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODEFTE (7X)			4.630	375	0	5.005	
TOTAL FONCTION 735 079			4.630	375	0	5.005	

Exercice : 2004
 Numéro Modification Budgétaire : 1

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 037 Service Culturel							
762037/62011/000	62011	70 Dépenses - Personnel REMUNERATIONS DU PERSONNEL OCCASIONNEL DU SERVICE CULTUREL	80.438	28.922	0	109.360	
762037/62311/000	62311	COTISATIONS PATRONALES DU PERSONNEL OCCASIONNEL DU SERVICE CULTUREL	24.651	8.346	0	32.997	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPERS (70)	105.089	37.268	0	142.357	
		TOTAL FONCTION 762 037	105.089	37.268	0	142.357	
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 037 Service Culturel							
762037/61320/000	61320	71 Dépenses - Fonctionnement FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DU SERVICE CULTUREL	304.854	5.000	0	309.854	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPFONC (71)	304.854	5.000	0	309.854	
		TOTAL FONCTION 762 037	304.854	5.000	0	309.854	
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 090 Service Audio-Visuel							
762090/62010/000	62010	70 Dépenses - Personnel TRAITEMENTS ET SALAIRES DU SERVICE AUDIO-VISUEL	116.265	0	7.301	108.964	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
762090/62020/000	62020	REMUNERATIONS DES ACS DU SERVICE AUDIO-VISUEL	1	10.583	0	10.584	
762090/62310/000	62310	COTISATIONS PATRONALES POUR LE SERVICE AUDIO-VISUEL	17.704	0	1.128	16.576	
762090/62410/000	62410	COTISATIONS PATRONALES PENSION DU SERVICE AUDIO-VISUEL	22.903	0	1.460	21.443	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPERS (70)	156.873	10.583	9.889	157.567	
		TOTAL FONCTION 762 090	156.873	10.583	9.889	157.567	
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 090 Service Audio-Visuel							
762090/61320/000	61320	71 Dépenses - Fonctionnement FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DU SERVICE AUDIO-VISUEL	97.058	0	5.024	92.034	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPONC (71)	97.058	0	5.024	92.034	
		TOTAL FONCTION 762 090	97.058	0	5.024	92.034	
Fonction : 861 Protection du travail (Institution pour la protection du travail)							
Sous-fonction : 063 Service de Prevention							
861063/62010/001	62010	70 Dépenses - Personnel TRAITEMENTS ET INDEMNITES DE LA PERSONNE DE CONFIANCE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	0	11.852	0	11.852	
861063/62310/001	62310	COTISATIONS PATRONALES DE LA PERSONNE DE CONFIANCE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL	0	3.420	0	3.420	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPERS (70)	0	15.272	0	15.272	
		TOTAL FONCTION 861 063	0	15.272	0	15.272	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 861 Protection du travail (Institution pour la protection du travail)							
Sous-fonction : 063 Service de Prévention							
861063/61300/000	61300	71 Dépenses - Fonctionnement FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DU SERVICE DE PREVENTION	9.383	1.500	0	10.883	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOFONG (71)	9.383	1.500	0	10.883	
		TOTAL FONCTION 861 063	9.383	1.500	0	10.883	
Fonction : 870 Santé publique et hygiène publique - Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 049 Institut d'Hygiène Sociale							
870049/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR L'I.P.H.S.	2.769	438	0	3.207	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETE (7X)	2.769	438	0	3.207	
		TOTAL FONCTION 870 049	2.769	438	0	3.207	
Fonction : 922 Habitations sociales et politique foncière du logement							
Sous-fonction : 055 Logement							
922055/64000/004	64000	72 Dépenses - Transferts SUBVENTIONS POUR L'INSTALLATION DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES	34.800	34.000	0	68.800	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOTREF (72)	34.800	34.000	0	68.800	
		TOTAL FONCTION 922 055	34.800	34.000	0	68.800	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 922 Habitations sociales et politique foncière du logement							
Sous-fonction : 055 Logement							
922055/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR TRAVAUX ET EQUIPEMENT POUR LE SERVICE DU LOGEMENT	178	2.118	0	2.296	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOUETTE (7X)	178	2.118	0	2.296	
		TOTAL FONCTION 922 055	178	2.118	0	2.296	
		T O T A L	2.118.639	381.619	206.821	2.293.427	

PROVINCE DE NAMUR

05

RECAPITULATIF MB en PREPARATION 2004 (RECETTES ORDINAIRES)

	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	TOTAL 000/63	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
BUDGET INITIAL	6.303.894	93.982.868	9.525.289	109.812.051	10.815.938		120.627.989
M.B I	25.000	47.518	50.112	122.630			122.630
(+)							
(-)	25.000	47.518	50.112	122.630			122.630
TOTAL							
TOTAUX :	6.328.894	94.030.386	9.575.401	109.934.661	10.815.938		120.750.619

PROVINCE DE NAMUR

0 5 RECAPITULATIF MB en PREPARATION 2004 (DEPENSES ORDINAIRES)

	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7X	TOTAL 000/73	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
	69.514.719	13.399.247	9.393.570	21.071.890	113.379.426	1.479.496	102.083	114.961.005
M.B 1	136.414	44.000	169.356	31.849	381.619	10.001		391.620
	-77.850	-5.024	-123.947		-206.821	-9.999		-216.820
TOTAL	58.564	38.976	45.409	31.849	174.798	2		174.800
TOTAUX :	69.573.283	13.438.223	9.438.979	21.103.739	113.554.224	1.479.498	102.083	115.135.805

Article	Compte Général	R E C E T T E S S E R V I C E . E X T R A O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
		T O T A L	0	0	0	0	
Fonction : 000 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 002 Recettes et Dépenses Générales							
000002/17010/000	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT DESTINE A COUVRIR L'INSUFFISANCE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR DEPENSES OBLIGATOIRES	100.000	47.000	0	147.000	
000002/17010/001	17010	EMPRUNT DESTINE A COUVRIR LES DEPENSES ACCIDENTELLES ET IMPREVUES	100.000	51.580	0	151.580	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDETTES (82)	200.000	98.580	0	298.580	
		TOTAL FONCTION 000 002	200.000	98.580	0	298.580	
Fonction : 120 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 086 Service Communs Apg - Finances							
120086/17010/004	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT POUR TRAVAUX AUX BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE GENERALE	86.000	31.080	0	117.080	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDETTES (82)	86.000	31.080	0	117.080	
		TOTAL FONCTION 120 086	86.000	31.080	0	117.080	

Article	Compte Général	R E C E T T E S S E R V I C E E X T R A O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 139 Service informatique général							
Sous-fonction : 093 Informatique et Telecommunications							
139093/17010/003	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT POUR ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE L'INFORMATISATION GENERALE	90.000	216.450	0	306.450	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDETTE (82)	90.000	216.450	0	306.450	
		TOTAL FONCTION 139 093	90.000	216.450	0	306.450	
Fonction : 335 Ecole de police							
Sous-fonction : 082 Institut Provincial de Formation							
335082/17010/004	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT POUR TRAVAUX A L'ACADEMIE DE POLICE	0	90.000	0	90.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDETTE (82)	0	90.000	0	90.000	
		TOTAL FONCTION 335 082	0	90.000	0	90.000	
Fonction : 421 Travaux d'infrastructure aux routes							
Sous-fonction : 016 Service Technique Provincial							
421016/15100/001	15100	80 Recettes - Transferts SUBSIDES RW POUR TRAVAUX D'AMELIORATION ET GROSSES REPARATIONS AUX ROUTES PROVINCIALES	0	950.000	0	950.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE RETREFT (80)	0	950.000	0	950.000	
		TOTAL FONCTION 421 016	0	950.000	0	950.000	

Article	Compte Général	R E C E T T E S S E R V I C E E X T R A O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 421 Travaux d'infrastructure aux routes							
Sous-fonction : 016 Service Technique Provincial							
421016/17010/003	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT POUR TRAVAUX D'AMELIORATION ET GROSSES REPARATIONS AUX ROUTES PROVINCIALES	0	1.100.000	0	1.100.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDEVUE (82)	0	1.100.000	0	1.100.000	
		TOTAL FONCTION 421 016	0	1.100.000	0	1.100.000	
Fonction : 623 Elevage							
Sous-fonction : 025 Agriculture							
623025/17010/002	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNTS POUR PARTICIPATION FINANCIERE DANS LA CONSTRUCTION, PAR LINALUX, DU 2ème CENTRE D'INSEMINATION A CINEY	0	619.734	0	619.734	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDEVUE (82)	0	619.734	0	619.734	
		TOTAL FONCTION 623 025	0	619.734	0	619.734	
Fonction : 732 Enseignement agricole et horticole							
Sous-fonction : 028 Ecole d'Agriculture de Saint Quentin							
732028/23002/000	23002	81 Recettes - Investissements VENTE DE TERRAIN A L'ECOLE D'AGRICULTURE	0	3.275	0	3.275	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REINVE (81)	0	3.275	0	3.275	
		TOTAL FONCTION 732 028	0	3.275	0	3.275	

Article	Compte Général	R E C E T T E S S E R V I C E E X T R A O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 732 Enseignement agricole et horticole Sous-fonction : 028 Ecole d'Agriculture de Saint Quentin.							
732028/17010/005	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT POUR TRAVAUX AUX BATIMENTS DE L'ECOLE D'AGRICULTURE	202.500	0	3.275	199.225	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDETTE (82)	202.500	0	3.275	199.225	
		TOTAL FONCTION 732 028	202.500	0	3.275	199.225	
Fonction : 735 Autres enseignements professionnels et techniques Sous-fonction : 079 Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (Epeeg)							
735079/15110/000	15110	80 Recettes - Transferts SUBSIDES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE POUR TRAVAUX A L'ECOLE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION DE GESVES	0	15.000	0	15.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE RETRET (80)	0	15.000	0	15.000	
		TOTAL FONCTION 735 079	0	15.000	0	15.000	
Fonction : 735 Autres enseignements professionnels et techniques Sous-fonction : 079 Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (Epeeg)							
735079/17010/003	17010	82 Recettes - Dette EMPRUNT POUR TRAVAUX A L'ECOLE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION DE GESVES	162.000	15.000	0	177.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE REDETTE (82)	162.000	15.000	0	177.000	
		TOTAL FONCTION 735 079	162.000	15.000	0	177.000	
		T O T A L	740.500	3.139.119	3.275	3.876.344	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE EXTRAORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 922 Habitations sociales et politique foncière du logement							
Sous-fonction : 055 Logement							
922055/26240/001-2002	26240	90 Dépenses - Transferts PARTICIPATION A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR LES CONSORTIUMS DE POUVOIRS PUBLICS	0	196.118	0	196.118	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DECRET (90)			0	196.118	0	196.118	
TOTAL FONCTION 922 055			0	196.118	0	196.118	
TOTAL			0	196.118	0	196.118	
Fonction : 000 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 002 Recettes et Dépenses Générales							
000002/09010/000		91 Dépenses - Investissements CREDIT DESTINE A PALLIER L'INSUFFISANCE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR DEPENSES OBLIGATOIRES	100.000	58.036	0	158.036	
000002/09010/001		CREDIT DESTINE A PALLIER L'INSUFFISANCE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR DEPENSES ACCIDENTELLES ET IMPREVUES	100.000	89.580	0	189.580	
TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DECRET (91)			200.000	147.616	0	347.616	
TOTAL FONCTION 000 002			200.000	147.616	0	347.616	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E E X T R A O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 120 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 086 Service Communs Apg - Finances							
120086/27101/000	27101	91 Dépenses - Investissements TRAVAUX AUX BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE GENERALE	86.000	31.080	0	117.080	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	86.000	31.080	0	117.080	
		TOTAL FONCTION 120 086	86.000	31.080	0	117.080	
Fonction : 139 Service informatique général							
Sous-fonction : 093 Informatique et Telecommunications							
139093/23100/001	23100	91 Dépenses - Investissements MATERIEL INFORMATIQUE RELATIF A L'INFORMATISATION GENERALE	90.000	216.450	0	306.450	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	90.000	216.450	0	306.450	
		TOTAL FONCTION 139 093	90.000	216.450	0	306.450	
Fonction : 335 Ecole de police							
Sous-fonction : 082 Institut Provincial de Formation							
335082/27101/000	27101	91 Dépenses - Investissements TRAVAUX A L'ACADEMIE DE POLICE	0	90.000	0	90.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	0	90.000	0	90.000	
		TOTAL FONCTION 335 082	0	90.000	0	90.000	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E E X T R A O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 421 Travaux d'infrastructure aux routes							
Sous-fonction : 016 Service Technique Provincial							
421016/27201/001	27201	91 Dépenses - Investissements TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE GROSSES REPARATIONS AUX ROUTES PROVINCIALES, Y COMPRIS ARRIERES	1	2.050.000	0	2.050.001	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	1	2.050.000	0	2.050.001	
		TOTAL FONCTION 421 016	1	2.050.000	0	2.050.001	
Fonction : 484 Cours d'eau non navigables - Curage							
Sous-fonction : 017 Hydraulique							
484017/27201/000	27201	91 Dépenses - Investissements TRAVAUX EXTRAORDINAIRES D'AMELIORATION ET DE MODIFICATION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES	250.000	0	38.000	212.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	250.000	0	38.000	212.000	
		TOTAL FONCTION 484 017	250.000	0	38.000	212.000	
Fonction : 623 Elevage							
Sous-fonction : 025 Agriculture							
623025/26260/000	26260	90 Dépenses - Transferts PARTICIPATION FINANCIERE A LA CONSTRUCTION, PAR LEMALUX, DU 2eme CENTRE D'INSEMINATION A CINEY	0	619.734	0	619.734	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DETREFF (90)	0	619.734	0	619.734	
		TOTAL FONCTION 623 025	0	619.734	0	619.734	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE EXTRAORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 735 Autres enseignements professionnels et techniques							
Sous-fonction : 079 Ecole d'Elevage et d'Equitation de Gesves (Epeeg)							
735079/27101/000	27101	91 Dépenses - Investissements TRAVAUX A L'ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION DE GESVES	162.000	30.000	0	192.000	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	162.000	30.000	0	192.000	
		TOTAL FONCTION 735 079	162.000	30.000	0	192.000	
Fonction : 741 Enseignement supérieur non universitaire							
Sous-fonction : 076 Epia & Isps							
741076/23100/000	23100	91 Dépenses - Investissements MATERIEL INFORMATIQUE DE L'ECOLE D'INFIRMIERES ET L'INSTITUT SUPERIEUR DE SECRETARIAT	11.200	0	11.036	164	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DEINVES (91)	11.200	0	11.036	164	
		TOTAL FONCTION 741 076	11.200	0	11.036	164	
		TOTAL	799.201	3.184.880	49.036	3.935.045	

PROVINCE DE NAMUR

05. RECAPITULATIF MB en PREPARATION 2004 (RECETTES EXTRAORDINAIRES)

	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	TOTAL 000/83	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
BUDGET INITIAL	3.100.154	250.000	11.039.817	14.589.971	2.908.993	935.759	18.234.723
M.B 1	965.000	3.275	2.170.844	3.139.119			3.139.119
	(-)		-3.275	-3.275			-3.275
TOTAL	965.000	3.275	2.167.569	3.135.844			3.135.844
TOTAUX :	4.065.154	253.275	13.207.386	17.525.815	2.908.993	935.759	21.370.567

PROVINCE DE NAMUR

0 5

RECAPITULATIF MB en PREPARATION 2004 (DEPENSES EXTRAORDINAIRES)

	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	TOTAL 000/93	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
	2.299.517	10.242.756	2.767.108	15.309.381	30.000	75.000	15.414.381
M.B 1							
(+)	619.734	2.565.146		3.184.880	196.118		3.380.998
(-)		-49.036		-49.036			-49.036
TOTAL	619.734	2.516.110		3.135.844	196.118		3.331.962
TOTAUX :	2.919.251	12.758.866	2.767.108	18.445.225	226.118	75.000	18.746.343

Récapitulatif Général du budget 2004 après MB 1

Budget Ordinaire

	Exercices antérieurs		Résultats	Exercice propre		Résultats	Prélèvements		Exercice global		Résultats
	Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Budget Initial	10.815.938	1.479.496	9.336.442	109.812.051	113.379.426	-3.567.375	0	102.083	120.627.989	114.961.005	5.666.984
Modification n° 1	0	2	-2	122.630	174.799	-52.169	0	0	122.630	174.800	-52.170
Totaux après MB n° 1	10.815.938	1.479.498	9.336.440	109.934.681	113.554.224	-3.619.543	0	102.083	120.750.619	115.135.805	5.614.814

Proposé par la Députation Permanente en séance du 19 février 2004.

PRESENTS : Messieurs A. DALEM, Gouverneur Président,
Madame M. JACQUES,
Messieurs R. BASTIN, R. PORIGNAUX, J. PAULET, Députés-Membres
et Monsieur D. GOBLET, Greffier Provincial.

RAPPORTEUR : Monsieur le Député Permanent R. PORIGNAUX

Le Greffier Provincial,

(s) Daniel GOBLET

Le Président,

s) Amand DALEM

Voté par le Conseil Provincial en séance du 26 mars 2004.

Le Greffier Provincial,

Daniel GOBLET

La Présidente,

Maryse DECLERCQ-ROBERT

Deuxième tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2004
(Résolution CP du 30/04/2004)

Soient insérés au Bulletin provincial de la Province de Namur, en vertu de l'article 68 de la Loi Provinciale, le deuxième tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2004, voté par le Conseil Provincial le 30 avril 2004, ainsi que l'arrêté du 13 mai 2004 par lequel le Ministre de la Région Wallonne chargé notamment des Pouvoirs Locaux l'approuve.

Namur, le 1^{er} juin 2004.

La Greffière Provinciale ffons.
Anne BORGHS

REGION WALLONNE
DIRECTION GENERALE DES POUVOIRS LOCAUX
DIVISION DES PROVINCES ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES
DPEP/DAP/9/472.2-2.2-04.01/AM-PN2MB47222041/GR

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vu la résolution du 30 avril 2004, reçue au Gouvernement wallon le 3 mai 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur arrête la deuxième série de modifications budgétaires pour l'exercice 2004;

Vu le décret du Conseil régional wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces et les intercommunales de la Région wallonne, notamment les articles 16, §2, 1^o, §4 et 17, §§2 à 4;

Considérant qu'après la deuxième modification budgétaire, le budget pour l'exercice 2004 de la Province de Namur clôture globalement sur un boni au service ordinaire et sur un boni au service extraordinaire ; que ces résultats respectent les obligations édictées par les arrêtés royaux n^{os} 110 et 145 imposant l'équilibre budgétaire aux provinces, aux communes et aux agglomérations et fédérations de communes, que, pour le surplus, ledit budget modifié est conforme à la légalité et à l'intérêt général et peut donc être admis tel que présenté,

ARRETE :

Article 1er : La résolution du 30 avril 2004 par laquelle le Conseil provincial de Namur arrête la deuxième série de modifications budgétaires pour l'exercice 2004, est approuvée.

Article 2 : Mention du présent arrêté sera faite en marge de la résolution concernée.

Article 3 : Le présent arrêté est notifié au Président du Conseil provincial de Namur.

Namur le 13 mai 2004

Charles MICHEL.

Article	Compte général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
		TOTAL	0	0	0	0	
Fonction : 000 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 006 Personnel Provincial							
000006/09001/000		70 Dépenses - Personnel CREDIT DESTINE A PALLIER L'INSUFFISANCE DE CREDITS POUR LES DEPENSES DE PERSONNEL	45.060	190.000	0	235.060	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOPERS (70)	45.060	190.000	0	235.060	
		TOTAL FONCTION 000 006	45.060	190.000	0	235.060	
Fonction : 010 Dette publique non imputables aux fonctions							
Sous-fonction : 002 Recettes et Dépenses Générales							
010002/65000/001	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS GENERAUX OU DE CONVERSION	36.016	0	10.000	26.016	
010002/65001/010	65001	INTERETS D'EMPRUNTS A CONTRACTER POUR DEFENSES DES EXERCICES ANTERIEURS	5.060	0	1.000	4.060	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DETTE (7X)	41.076	0	11.000	30.076	
		TOTAL FONCTION 010 002	41.076	0	11.000	30.076	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 120 Recettes et dépenses non ventilables							
Sous-fonction : 086 Service Communs Apg - Finances							
120086/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES SERVICES COMMUNS APG - FINANCES	75.437	0	4.000	71.437	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOBETTE (7X)	75.437	0	4.000	71.437	
		TOTAL FONCTION 120 086	75.437	0	4.000	71.437	
Fonction : 124 Patrimoine privé							
Sous-fonction : 012 Patrimoine							
124012/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE PATRIMOINE PRIVE	164.194	0	10.000	154.194	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOBETTE (7X)	164.194	0	10.000	154.194	
		TOTAL FONCTION 124 012	164.194	0	10.000	154.194	
Fonction : 124 Patrimoine privé							
Sous-fonction : 088 Campus Provincial							
124088/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR EQUIPEMENT DU CAMPUS PROVINCIAL	302.151	0	5.000	297.151	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOBETTE (7X)	302.151	0	5.000	297.151	
		TOTAL FONCTION 124 088	302.151	0	5.000	297.151	

Article	Compte Général	DE P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 134 Imprimerie							
Sous-fonction : 008 Imprimerie							
134008/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'IMPRIMERIE	71.633	0	8.000	63.633	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	71.633	0	8.000	63.633	
		TOTAL FONCTION 134 008	71.633	0	8.000	63.633	
Fonction : 137 Service des bâtiments							
Sous-fonction : 013 Service Technique des Bâtiments							
137013/65000/020	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX DE SECURITE AUX BATIMENTS PROVINCIAUX	21.478	0	2.000	19.478	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	21.478	0	2.000	19.478	
		TOTAL FONCTION 137 013	21.478	0	2.000	19.478	
Fonction : 139 Service informatique général							
Sous-fonction : 093 Informatique et Telecommunications							
139093/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS	36.834	0	11.000	25.834	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	36.834	0	11.000	25.834	
		TOTAL FONCTION 139 093	36.834	0	11.000	25.834	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 421 Travaux d'infrastructure aux routes							
Sous-fonction : 016 Service Technique Provincial							
421016/65000/010	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES ROUTES PROVINCIALES	187.117	0	8.000	179.117	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	187.117	0	8.000	179.117	
		TOTAL FONCTION 421 016	187.117	0	8.000	179.117	
Fonction : 484 Cours d'eau non navigables - Curage							
Sous-fonction : 017 Hydraulique							
484017/65000/020	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR TRAVAUX AUX COURS D'EAU	114.175	0	1.000	113.175	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	114.175	0	1.000	113.175	
		TOTAL FONCTION 484 017	114.175	0	1.000	113.175	
Fonction : 562 Service provincial du tourisme - Promotion touristique							
Sous-fonction : 022 Office Provincial de Gestion Touristique							
562022/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'O.P.P.G.T.	12.598	0	1.000	11.598	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	12.598	0	1.000	11.598	
		TOTAL FONCTION 562 022	12.598	0	1.000	11.598	

Article	Compte Général	DE P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 623 Elevage							
Sous-fonction : 025 Agriculture							
623025/43003/030	42000	7X Dépenses - Dette AMORT. D'EMPR. CONTRATES POUR PART. DANS LA CONSTRUCTION, PAR LINALUX, DU 2ème CENTRE D'INSEMINATION A CINEY	8.556	0	5.000	3.556	
623025/65000/030	65000	INT. D'EMPR. CONTRATES POUR PART. DANS LA CONSTRUCTION, PAR LINALUX, DU 2ème CENTRE D'INSEMINATION A CINEY	34.177	0	15.000	19.177	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE PODETTE (7X)	42.733	0	20.000	22.733	
		TOTAL FONCTION 623 025	42.733	0	20.000	22.733	
Fonction : 706 Centre psychotechnique d'orientation professionnelle							
Sous-fonction : 027 Office d' Orientation et Guidance							
706027/65001/000	65001	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPREUNTS A CONTRACTER POUR L'I.O.G.	1.999	0	1.000	999	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE PODETTE (7X)	1.999	0	1.000	999	
		TOTAL FONCTION 706 027	1.999	0	1.000	999	
Fonction : 732 Enseignement agricole et horticole							
Sous-fonction : 028 Ecole d'Agriculture de Saint Quentin							
732028/65006/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPREUNTS CONTRATES POUR L'ECOLE D'AGRICULTURE	168.763	0	5.000	163.763	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE PODETTE (7X)	168.763	0	5.000	163.763	
		TOTAL FONCTION 732 028	168.763	0	5.000	163.763	

Article	Compte Général	D E P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 732 Enseignement agricole et horticole							
Sous-fonction : 060 Ferme de St-Quentin							
732060/65000/000	65000	7x Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA FERME DE ST QUENTIN	19.787	0	2.000	17.787	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7x)	19.787	0	2.000	17.787	
		TOTAL FONCTION 732 060	19.787	0	2.000	17.787	
Fonction : 735 Autres enseignements professionnels et techniques							
Sous-fonction : 030 Ecole Hôtelière							
735030/43003/000	42000	7x Dépenses - Dette AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'E.H.P.N.	262.912	0	1.000	261.912	
735030/65000/000	65000	INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'E.H.P.N.	120.421	0	5.000	115.421	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7x)	383.333	0	6.000	377.333	
		TOTAL FONCTION 735 030	383.333	0	6.000	377.333	
Fonction : 735 Autres enseignements professionnels et techniques							
Sous-fonction : 034 Institut d'Enseignement Secondaire De Seilles							
735034/65000/000	65000	7x Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'I.P.E.S. DE SEILLES	45.662	0	5.000	40.662	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7x)	45.662	0	5.000	40.662	
		TOTAL FONCTION 735 034	45.662	0	5.000	40.662	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 735 Sous-fonction : 079 Autres enseignements professionnels et techniques Ecole d'élevage et d'équitation de Gesves (Speeg)							
735079/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'ECOLE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION DE GESVES	57.392	0	16.000	41.392	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOBETTE (7X)	57.392	0	16.000	41.392	
		TOTAL FONCTION 735 079	57.392	0	16.000	41.392	
Fonction : 760 Sous-fonction : 039 Complexes provinciaux de délaissement Chevetogne							
760039/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE DOMAINE DE CHEVETOGNE	403.905	0	32.000	371.905	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOBETTE (7X)	403.905	0	32.000	371.905	
		TOTAL FONCTION 760 039	403.905	0	32.000	371.905	
Fonction : 762 Sous-fonction : 037 Culture et loisirs Service Culturel							
762037/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE SERVICE CULTUREL	51.628	0	2.000	49.628	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DOBETTE (7X)	51.628	0	2.000	49.628	
		TOTAL FONCTION 762 037	51.628	0	2.000	49.628	

Article	Compte Général	DE P E N S E S S E R V I C E O R D I N A I R E	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 762 Culture et loisirs							
Sous-fonction : 040 Culture-Loisirs							
762040/65000/000	65000	7x Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR PARTICIPATION AU COUT DES CONSTRUCTIONS DES TELEVISIONS COMMUNAUTAIRES	75.366	0	7.000	68.366	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7x)	75.366	0	7.000	68.366	
		TOTAL FONCTION 762 040	75.366	0	7.000	68.366	
Fonction : 767 Bibliothèques publiques							
Sous-fonction : 038 Bibliothèque							
767038/65000/000	65000	7x Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LA BIBLIOTHEQUE	28.243	0	10.000	18.243	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7x)	28.243	0	10.000	18.243	
		TOTAL FONCTION 767 038	28.243	0	10.000	18.243	
Fonction : 771 Musées							
Sous-fonction : 041 Musées							
771041/65000/000	65000	7x Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES MUSEES PROVINCIAUX	130.764	0	10.000	120.764	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7x)	130.764	0	10.000	120.764	
		TOTAL FONCTION 771 041	130.764	0	10.000	120.764	

Article	Compte Général	DEPENSES SERVICE ORDINAIRE	Budget avant MB	Augmentation	Diminution	Budget après MB	Justification
Fonction : 772 Théâtres, spectacles, concerts, ballets, opéras, sociétés de musique etc. Sous-fonction : 059 Théâtre pour Amateurs							
772059/43003/000	42000	7X Dépenses - Dette AMORTISSEMENTS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LE CENTRE DE THEATRE POUR AMATEURS	10.904	0	5.000	5.904	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	10.904	0	5.000	5.904	
		TOTAL FONCTION 772 059	10.904	0	5.000	5.904	
Fonction : 773 Edifices historiques et artistiques, monuments classés Sous-fonction : 042 Beaux Arts							
773042/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR LES MONUMENTS CLASSES	64.246	0	5.000	64.246	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	64.246	0	5.000	64.246	
		TOTAL FONCTION 773 042	64.246	0	5.000	64.246	
Fonction : 870 Santé publique et hygiène publique - Recettes et dépenses non ventilables Sous-fonction : 049 Institut d'Hygiène Sociale							
870049/65000/000	65000	7X Dépenses - Dette INTERETS D'EMPRUNTS CONTRACTES POUR L'I.P.H.S.	74.985	0	3.000	71.985	
		TOTAL GROUPE ECONOMIQUE DODETTE (7X)	74.985	0	3.000	71.985	
		TOTAL FONCTION 870 049	74.985	0	3.000	71.985	
		TOTAL	2.636.463	130.000	130.000	2.636.463	

PROVINCE DE NAMUR

05

RECAPITULATIF MB en PREPARATION 2004 (RECETTES ORDINAIRES)

	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	TOTAL 000/63	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
BUDGET INITIAL	6.303.894	93.982.868	9.525.289	109.812.051	10.815.938		120.627.989
M.B 1							
(+)	25.000	47.518	50.112	122.630			122.630
(-)							
TOTAL	25.000	47.518	50.112	122.630			122.630
TOTAUX :	6.328.894	94.030.386	9.575.401	109.934.681	10.815.938		120.750.619
M.B 2							
(+)							
(-)							
TOTAL							
TOTAUX :	6.328.894	94.030.386	9.575.401	109.934.681	10.815.938		120.750.619

PROVINCE DE NAMUR

05

RECAPITULATIF M.B. en PREPARATION 2004 (DEPENSES ORDINAIRES)

	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7X	TOTAL 000/73	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
	69.514.719	13.399.247	9.393.570	21.071.890	113.379.426	1.479.496	102.083	114.961.005
M.B. 1								
(+)	136.414	44.000	169.356	31.849	381.619	10.001		391.620
(-)	-77.850	-5.024	-123.947		-206.821	-9.999		-216.820
TOTAL	58.564	38.976	45.409	31.849	174.798	2		174.800
TOTAUX :	69.573.283	13.438.223	9.438.979	21.103.739	113.554.224	1.479.498	102.083	115.135.805
M.B. 2								
(+)	190.000				190.000			190.000
(-)				-190.000	-190.000			-190.000
TOTAL	190.000			-190.000				
TOTAUX :	69.763.283	13.438.223	9.438.979	20.913.739	113.554.224	1.479.498	102.083	115.135.805

PROVINCE DE NAMUR

0 5 RECAPITULATIF MB en PREPARATION 2004 (RECETTES EXTRAORDINAIRES)

	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	TOTAL 000/83	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
BUDGET INITIAL	3.100.154	250.000	11.039.817	14.389.971	2.908.993	935.759	18.234.723
M.B 1	965.000	3.275	2.170.844	3.139.119			3.139.119
(-)			-3.275	-3.275			-3.275
TOTAL	965.000	3.275	2.167.569	3.135.844			3.135.844
TOTAUX :	4.065.154	253.275	13.207.386	17.525.815	2.908.993	935.759	21.370.567
M.B 2							
(-)							
TOTAL							
TOTAUX :	4.065.154	253.275	13.207.386	17.525.815	2.908.993	935.759	21.370.567

PROVINCE DE NAMUR

05 RECAPITULATIF M.B en PREPARATION 2004 (DEPENSES EXTRAORDINAIRES)

	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	TOTAL 000/93	EXERCICES ANTERIEURS	PRELEVEMENTS	TOTAL GENERAL
	2.299.517	10.242.756	2.767.108	15.309.381	30.000	75.000	15.414.381
M.B 1	(+) 619.734	2.565.146		3.184.880	196.118		3.380.998
	(-)	-49.036		-49.036			-49.036
TOTAL	619.734	2.516.110		3.135.844	196.118		3.331.962
TOTAUX :	2.919.251	12.758.866	2.767.108	18.445.225	226.118	75.000	18.746.343
M.B 2	(+)						
	(-)						
TOTAL							
TOTAUX :	2.919.251	12.758.866	2.767.108	18.445.225	226.118	75.000	18.746.343

Récapitulatif Général du budget 2004 après MB 2

Budget Ordinaire

	Exercices antérieurs		Exercice propre		Prélèvements		Exercice global		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats
Budget Initial	10.815.938	1.479.496	9.336.442	109.812.051	113.379.426	-3.567.375	120.627.989	114.961.005	5.666.984
Modification n° 1	0	2	-2	122.630	174.798	-52.168	122.630	174.800	-52.170
Totaux après MB n° 1	10.815.938	1.479.498	9.336.440	109.934.681	113.554.224	-3.619.543	120.750.619	115.135.805	5.614.814
Modification n° 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux après MB n° 2	10.815.938	1.479.498	9.336.440	109.934.681	113.554.224	-3.619.543	120.750.619	115.135.805	5.614.814

Récapitulatif Général du budget 2004 après MB 2

Budget Extraordinaire

	Exercices antérieurs		Exercice propre		Prélèvements		Exercice global		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Budget Initial	2.908.993	30.000	14.389.971	15.309.381	935.759	75.000	18.234.723	15.414.381	2.820.342
Modification n° 1	0	196.118	3.135.844	3.135.844	0	0	3.135.844	3.331.962	-196.118
Totaux après MB n° 1	2.908.993	226.118	17.525.815	18.445.225	935.759	75.000	21.370.567	18.746.343	2.624.224
Modification n° 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux après MB n° 2	2.908.993	226.118	17.525.815	18.445.225	935.759	75.000	21.370.567	18.746.343	2.624.224

Proposé par la Députation Permanente en séance du 22 avril 2004.

PRESENTS : Messieurs A. DALEM, Gouverneur Président,
G. MILCAMPS, M. WAUTHIER, Madame M. JACQUES,
Messieurs R. PORIGNAUX, J. PAULET, Députés-Membres
et Monsieur D. GOBLET, Greffier Provincial.

RAPPORTEUR : Monsieur le Député Permanent R. PORIGNAUX

Le Greffier Provincial,
(s) Daniel GOBLET

Le Président,
s) Amand DALEM

Voté par le Conseil Provincial en séance du 30 avril 2004.

Le Greffier Provincial,
Daniel GOBLET

La Présidente,
Maryse DECLERCQ-ROBERT

N° 41.- CONSEIL PROVINCIAL :

Revalorisation de la fonction de chef de groupe du Conseil provincial
(Résolution CP du 30/04/2004)

PROVINCE DE NAMUR

Namur, le 8 avril 2004,

Administration provinciale générale

Services généraux

Rue du Collège, 33

5000 NAMUR

AU CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR

Section : Contentieux

Affaire n° 41/04: Revalorisation de la fonction de chef de groupe du Conseil provincial.

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Lors de votre réunion du 19/12/2003, vous avez adopté une résolution insérant un nouvel article 86 bis dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil afin d'octroyer un double jeton de présence aux chefs de groupes et aux chefs de groupes adjoints lorsqu'ils remplacent le chef de groupe.

Il s'avère cependant que l'octroi d'un tel jeton de présence est contraire à l'article 61 de la loi provinciale (article 23 du décret organisant les provinces wallonnes) qui prévoit qu'il ne peut être alloué, par jour, à chaque conseiller provincial, qu'un seul jeton de présence et une seule indemnité de frais de déplacement.

Votre Députation permanente vous propose dès lors, afin de revaloriser la fonction de chef de groupe du conseil provincial, de leur octroyer une indemnité forfaitaire mensuelle non indexée.

Vous trouverez, en annexe, un projet de résolution en ce sens.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA DEPUTATION PERMANENTE

Le Greffier provincial
D. GOBLET

Le Président
A. DALEM

PROVINCE DE NAMUR

Administration provinciale générale

Services généraux

Rue du Collège, 33

5000 NAMUR

Section : Contentieux

Affaire n° 41/04 : Revalorisation de la fonction de chef de groupe du Conseil provincial.

LE CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR,

VU sa résolution du 19/12/2003 insérant un nouvel article 86 bis dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial;

CONSIDERANT QUE l'octroi d'un double jeton de présence aux chefs de groupes du Conseil provincial ainsi qu'aux chefs de groupes adjoints lorsqu'ils remplacent le chef de groupe est contraire à l'article 61 de la loi provinciale (article 23 du décret organisant les provinces wallonnes);

CONSIDERANT QU'il est apparu souhaitable de revaloriser la fonction de chef de groupe du Conseil provincial;

VU la proposition de la Députation permanente du 8 avril 2004;

VU le rapport de sa è commission;

ARRETE:

Article 1: La résolution du 19/12/2003 est retirée.

Article 2: Il est décidé d'allouer aux chefs de groupes reconnus du Conseil provincial une indemnité mensuelle forfaitaire non indexée d'un montant de 450 euros.

Article 3: La présente résolution entrera en vigueur le 1er janvier 2004.

Namur, le 30.4.2004

Le Greffier provincial,

D. GOBLET.

La Présidente,

M. ROBERT-DECLERCO

N° 42.- GESTION FINANCIERE DES COMMUNES :

Approbations, non approbations, réformations
(Arrêtés DP des 29/04, 6, 13 et 27/05/2004)

FERNELMONT

Par arrêté du 29/04/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 26/02/2004 par laquelle le Conseil communal de FERNELMONT décide d'établir, pour l'exercice 2004, une taxe sur l'enlèvement par conteneur à puce, le traitement et la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse ni l'intérêt général ni régional.

ASSESE

Par arrêté du 29/04/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, notamment les articles 16 § 1^{er} et 17 § 4, la Députation permanente décide d'approuver les délibérations du 11/03/2004 par lesquelles le Conseil communal d'ASSESE décide d'établir,

d'une part, pour l'exercice 2004 :

- une taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers :

et d'autre part, pour les exercices 2004 à 2006 :

- une taxe sur les supports de publicité visibles d'une voie de communication;
- une taxe sur la conservation des véhicules saisis par la Police ou déplacés par mesure de police ;
- une taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés ;
- une taxe sur les inhumations des restes mortels incinérés ou non incinérés ;
- une taxe sur les pylônes GSM ;
- une taxe sur les secondes résidences ;
- une taxe sur la force motrice.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blessent ni l'intérêt général ni régional.

ASSESE

Par arrêté du 29/04/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver les délibérations du 11/03/2004 par lesquelles le Conseil communal d'ASSESE décide d'établir, pour l'exercice 2004 à 2006

- une redevance pour l'enlèvement des versages sauvages ;
- une redevance pour la recherche, la confection et la délivrance de documents et renseignements administratifs ;
- une redevance pour les travaux effectués par l'Administration communale pour le compte de tiers ;
- une redevance et conditions de location des caveaux d'attente dans les différents cimetières communaux ;
- une redevance pour les demandes de permis et d'autorisations en matière d'urbanisme et d'environnement ;
- une redevance pour l'exhumation ;
- une redevance relative à l'achat de conteneurs.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blessent ni l'intérêt général ni régional.

ASSESE

Par arrêté du 29/04/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de réformer la délibération du 31/03/2004 par laquelle le Conseil communal d'ASSESE a arrêté le budget communal, pour l'exercice 2004.

PHILIPPEVILLE

Par arrêté du 29/04/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de réformer la délibération du 01/04/2004 par laquelle le Conseil communal de PHILIPPEVILLE a arrêté le budget communal, pour l'exercice 2004.

ANDENNE

Par arrêté du 06/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de ne pas approuver en ce qui concerne les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} tirets de l'article 2, b), et d'approuver pour le surplus la délibération du 19/03/2004 par laquelle le Conseil communal d'ANDENNE établit, pour les exercices 2004 à 2006, une taxe sur l'enlèvement et/ou l'entreposage de véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police.

Cette approbation partielle est motivée par le fait qu'en fixant ces taux en ce qui concerne la conservation et/ou l'entreposage de véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police, le conseil communal d'Andenne crée une rupture, de l'uniformité relative des taux des autres communes wallonnes et lèse l'intérêt général et régional.

ONHAYE

Par arrêté du 06/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de réformer la délibération du 06/04/2004 par laquelle le Conseil communal d'ONHAYE a arrêté la modification budgétaire n° 1 ordinaire et d'approuver la délibération du 06/04/2004 par laquelle le Conseil communal d'ONHAYE a arrêté la modification budgétaire n° 2 extraordinaire, pour l'exercice 2004.

PROFONDEVILLE

Par arrêté du 06/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 26/03/2004 par laquelle le Conseil communal de PROFONDEVILLE a arrêté les comptes annuels pour l'exercice 2003 de la commune.

ONHAYE

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 06/04/2004 par laquelle le Conseil communal d'ONHAYE a arrêté les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2003 de la commune.

BEAURAING

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 20/04/2004 par laquelle le Conseil communal de BEAURAING décide d'accorder sa garantie sur des emprunts repris par l'INASEP.

DOISCHE

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de réformer la délibération du 25/03/2004 par laquelle le Conseil communal de DOISCHE a arrêté le budget communal, pour l'exercice 2004.

VIROINVAL

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver les délibérations du 19/04/2004 par lesquelles le Conseil communal de VIROINVAL établit, pour l'exercice 2004 :

- une redevance pour la location de parcelles dans le camping communal d'Oignies ;
- une redevance pour la location de parcelles dans le camping communal d'Olloy.

Cette approbation est motivée par le fait que les délibérations en cause sont conformes à la loi et ne blessent ni l'intérêt général, ni régional.

GESVES

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, notamment les articles 16 § 1^{er} et 17 § 4, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 10/03/2004 par laquelle le Conseil communal de GESVES établit, pour les exercices 2004 à 2006, une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse ni l'intérêt général, ni régional.

HAMOIS

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, notamment les articles 16 § 1^{er} et 17 § 4, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 27/04/2004 par laquelle le Conseil communal de HAMOIS modifie, pour les exercices 2004 à 2006, sa délibération du 11/09/2001 relative à la taxe sur la délivrance des nouvelles cartes d'identité prévues par l'arrêté royal du 29 juin 1985.

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse ni l'intérêt général, ni régional.

ASSESE

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 11/03/2004 par laquelle le Conseil communal d'ASSESE établit, pour les exercices 2004 à 2006, une taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés "toutes boîtes".

Cette approbation est motivée par le fait que la délibération en cause est conforme à la loi et ne blesse ni l'intérêt général, ni régional.

ASSESE

Par arrêté du 13/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne la Députation permanente décide de ne pas approuver en ce qui concerne l'article 2, e) et d'approuver pour le surplus la délibération du 11/03/2004 par

laquelle le Conseil communal d'ASSESE décide d'établir, pour les exercices 2004 à 2006, une taxe sur la délivrance de documents administratifs.

Cette approbation partielle est motivée par le fait que les dispositions en cause violent les articles 10, 170, 172 et 173 de la Constitution.

HAMOIS

Par arrêté du 27/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de réformer la délibération du 27/04/2004 par laquelle le Conseil communal de HAMOIS a arrêté la modification budgétaire n° 1 ordinaire et d'approuver la délibération du 27/04/2004 par laquelle le Conseil communal de HAMOIS a arrêté la modification budgétaire n° 2 extraordinaire, pour l'exercice 2004.

OHEY

Par arrêté du 27/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide de réformer les délibérations du 26/04/2004 par lesquelles le Conseil communal d'OHEY a arrêté les modifications budgétaires ns° 1 et 2, pour l'exercice 2004.

VRESSE-SUR-SEMOIS

Par arrêté du 27/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 29/03/2004 par laquelle le Conseil communal de VRESSE-SUR-SEMOIS a arrêté les comptes annuels pour l'exercice 2002 de la commune, compte tenu de certaines modifications y apportées à l'issue de la vérification à laquelle ils ont donné lieu.

FLOREFFE

Par arrêté du 27/05/2004 pris en vertu du décret du Conseil Régional Wallon du 1^{er} avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, la Députation permanente décide d'approuver la délibération du 24/03/2004 par laquelle le Conseil communal de FLOREFFE a arrêté les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2003 de la commune, compte tenu de certaines modifications y apportées à l'issue de la vérification à laquelle ils ont donné lieu.

N° 43.- INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION :

Personnel enseignant et assimilé – Remboursement des frais de parcours
(Résolution CP du 26/03/2004)

REGION WALLONNE

DIRECTION GENERALE DES POUVOIRS LOCAUX

DIVISION DES PROVINCES ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

DPEP/DAP/90.000/323.11/2004.DVDD4

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

Vu la résolution du 26 mars 2004, parvenue au Ministère de la Région wallonne le 7 avril 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur décide de modifier la réglementation générale en matière de frais de parcours ;

Vu le décret du 1er avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunale et pluricommunales de la Région wallonne, tel que modifié par le décret du 12 février 2004, notamment les articles 16, § 2, 2°, § 4 et 17, §§ 2 à 4;

Considérant que la résolution en cause a été précédée, en date du 9 mars 2004, de la procédure de négociation syndicale prévue par la loi du 19 décembre 1974 et ses arrêtés d'exécution;

Considérant que la résolution en cause est conforme aux lois et règlements et vigueur et qu'elle ne s'oppose en rien à l'intérêt général; que partant, cette même résolution peut emporter l'approbation,

ARRETE :

Article 1^{er} : La résolution du 26 mars 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur décide de modifier la réglementation générale en matière de frais de parcours, est approuvée.

Article 2 : Mention du présent arrêté sera faite en marge de la résolution concernée.

Article 3 : Le présent arrêté est notifié à la Présidente du Conseil provincial de Namur.

Namur, le 7 MAI 2004


Charles MICHEL

Copie conforme
à l'original


Jean-Marc VAN ESPEN
Chef de cabinet adjoint

Approuvée par A.H. du 7 mai 2004

PROVINCE DE NAMUR



ADMINISTRATION GENERALE
SERVICE DU PERSONNEL

Affaire n° 26/04 : Institut provincial de Formation – Personnel enseignant et assimilé – Remboursement des frais de parcours.

LE CONSEIL PROVINCIAL,

VU ses résolutions successives, dont la dernière en date du 14 février 1985, relatives à la réglementation générale applicable aux membres du personnel en matière de frais de parcours ;

ATTENDU que cette réglementation habilite la Députation Permanente à autoriser des personnes étrangères à l'administration provinciale à utiliser leur véhicule automobile personnel pour effectuer des déplacements dans l'intérêt de la Province et à les indemniser sur base des mêmes taux que ceux prévus pour le défraiement des agents ;

ATTENDU qu'en application de cette disposition, les personnes appelées à prêter leur concours en qualité de chargé de cours au niveau des Cours provinciaux de Droit Administratif et, ensuite, celles choisies pour la dispensation des cours au Centre d'Instruction pour policiers et candidats policiers et au Centre de Perfectionnement pour ambulanciers ont été autorisés à utiliser leur véhicule personnel et à être remboursés de leur frais de déplacements résultant des trajets de leur domicile au siège des cours ;

ATTENDU cependant que la qualité de personne étrangère à l'administration ne doit pas être attribuée auxdits chargés de cours, surtout depuis la restructuration de ceux-ci lors de la création de l'Institut de Formation en 1998 ;

ATTENDU, toutefois, que cela ne doit pas remettre en cause le principe du défraiement des chargés de cours concernés pour les déplacements qu'ils effectuent pour rejoindre le siège des cours ;

ATTENDU qu'il convient d'adapter le règlement en conséquence afin de lever toute ambiguïté ;

VU la proposition de la Députation permanente ;

VU le protocole en date du 9 mars 2004 contenant les conclusions de la négociation avec les organisations syndicales représentatives menée au sein du Comité particulier de Négociation ;

VU l'avis de sa 5^{ème} Commission ;

A R R E T E :

Article 1^{er}. - Par dérogation aux dispositions de la réglementation générale en matière de frais de parcours contenues dans la résolution du 14 février 1985, telle que modifiée, les chargés de cours et autres membres du personnel enseignant et assimilé de l'Institut provincial de Formation bénéficient du remboursement des frais de parcours résultant des déplacements de leur domicile au siège des cours dans la même mesure que pour les déplacements effectués pour le compte de la Province.

Article 2.- La présente résolution produit ses effet au 1 janvier 2003.

Namur, le 26 mars 2004

Le Greffier provincial,

La Présidente,

(s) D. GOBLET

(s) M. DECLERCQ-ROBERT

N° 44.- PERSONNEL COMMUNAL :

Approbations (Arrêtés DP des 29/04, 6 et 13/05/2004).

ROCHEFORT

Un arrêté de la Députation permanente du 29/04/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 1/04/2004 par laquelle le Conseil communal de ROCHEFORT fixe les conditions de promotion aux emplois de directeur(trice) A5 et de Premier directeur(trice) ingénieur civil A6 SP.

SAMBREVILLE

Un arrêté de la Députation permanente du 29/04/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 22/03/2004 par laquelle le Conseil communal de SAMBREVILLE décide de modifier l'article 129 § 1 du statut administratif relatif à l'absence de longue durée pour raisons personnelles.

GEDINNE

Un arrêté de la Députation permanente du 29/04/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 25/03/2004 par laquelle le Conseil communal de GEDINNE fixe l'échelle de traitement B1.

ROCHEFORT

Un arrêté de la Députation permanente du 29/04/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 1/04/2004 par laquelle le Conseil

communal de ROCHEFORT décide d'intégrer les échelles de traitements A5 et A6 SP dans le statut pécuniaire du personnel communal et d'en fixer les montants.

CERFONTAINE

Un arrêté de la Députation permanente du 06/05/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 2/04/2004 par laquelle le Conseil communal de CERFONTAINE modifie le statut administratif du personnel communal.

VIROINVAL

Un arrêté de la Députation permanente du 06/05/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 29/03/2004 par laquelle le Conseil communal de VIROINVAL modifie son cadre statutaire.

CERFONTAINE

Un arrêté de la Députation permanente du 13/05/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 2/04/2004 par laquelle le Conseil communal de CERFONTAINE modifie les dispositions pécuniaires applicables au personnel non statutaire.

PHILIPPEVILLE

Un arrêté de la Députation permanente du 13/05/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 1/04/2004 par laquelle le Conseil communal de PHILIPPEVILLE modifie les statuts administratif et pécuniaire :

- Pécule de vacances
- Harcèlement
- Suppression articles Police
- Congés de circonstances
- Congé de paternité.

WALCOURT

Un arrêté de la Députation permanente du 13/05/2004 pris en vertu des articles 16 et 17 du décret de la Région wallonne du 01/04/1999 approuve la délibération du 30/03/2004 par laquelle le Conseil communal de WALCOURT fixent les conditions d'accès à l'échelle D6 (administratif).

N° 45.- PERSONNEL PROVINCIAL :

Statut organique des agents provinciaux – Règlement relatif à la tutelle sanitaire – Examen médical d'embauche – Modification. (Résolution CP du 26/03/2004)

Pécule de vacances pour l'année 2004 (Résolution CP du 30/04/2004)

REGION WALLONNE

DIRECTION GENERALE DES POUVOIRS LOCAUX

DIVISION DES PROVINCES ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

DPEP/DAP/90.000/300/2004.1/PVM3

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

Vu la résolution du 26 mars 2004, parvenue au Ministère de la Région wallonne le 7 avril 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur décide de modifier le règlement relatif à la tutelle sanitaire et la partie relative aux congés de maladie ou d'infirmité repris du statut organique des agents provinciaux;

Vu le décret du 1er avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces et les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne, tel que modifié par le décret du 12 février 2004, notamment les articles 16, § 2, 2°, § 4 et 17, §§ 2 à 4;

Vu la loi du 28 janvier 2003 relative aux examens médicaux dans le cadre des relations de travail et principalement son article 3, §3 ;

Vu l'arrêté royal du 28 mai 2003 relatif à la surveillance des travailleurs et principalement son article 14;

Considérant que la résolution en cause a bien été précédée le 9 mars 2004 de la procédure de négociation syndicale prévue par la loi du 19 décembre 1974 et ses arrêtés d'exécution;

Considérant que la résolution en cause est conforme aux lois et règlements en vigueur et qu'elle ne s'oppose en rien à l'intérêt général; que partant, cette même résolution peut emporter l'approbation,

ARRETE :

Article 1^{er} : La résolution du 26 mars 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur décide de modifier le règlement relatif à la tutelle sanitaire et la partie relative aux congés de maladie ou d'infirmité du statut organique des agents provinciaux, est approuvée.

Article 2 : Mention du présent arrêté sera faite en marge de la résolution concernée.

Article 3 : Le présent arrêté est notifié à la Présidente du Conseil provincial de Namur.

Namur, le

7 / MAI 2004

Copie conforme
à l'original

(A)
Charles MICHEL

Jean-Marc VAN ESPEN
Chef de cabinet adjoint

Affaire n° 25/04 Statut organique des agents provinciaux – Règlement relatif à la tutelle sanitaire – Examen médical d'embauche – Modification.

LE CONSEIL PROVINCIAL,

VU les dispositions générales du statut organique des agents provinciaux et son annexe 1 fixant le règlement relatif à la tutelle sanitaire ;

VU la loi du 28 janvier 2003 relative aux examens médicaux dans le cadre des relations de travail, parue au Moniteur belge du 9 avril 2003 ;

VU l'arrêté royal du 28 mai 2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs ;

CONSIDERANT que l'annexe 1 du statut organique susvisé contrevient aux dispositions contenues dans la loi susvisée et qu'il y a lieu d'adapter le statut organique des agents provinciaux ;

VU le protocole en date du 4 mars 2004 contenant les conclusions de la négociation avec les organisations syndicales représentatives menée au sein du Comité particulier de négociation ;

VU l'avis de sa 1^{ère} Commission ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le point 7 de l'article 4 du chapitre « Dispositions Générales » du statut organique des agents provinciaux est modifié comme suit :

➤ 7. subir un examen médical d'embauche conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière de surveillance de la santé des travailleurs.

Article 2.- L'annexe 1 du même statut, fixant le règlement relatif à la tutelle sanitaire des agents provinciaux est abrogée.

Article 3.- Au chapitre 10 de l'annexe 2 relative au règlement particulier des congés et dispenses du même statut organique traitant des congés de maladie ou d'infirmité, il est inséré un article 37 bis libellé comme suit :

Article 37 bis

La Députation permanente est chargée d'organiser le contrôle des agents provinciaux en congé de maladie.

Article 4.- La présente résolution produit ses effets au 1^{er} janvier 2004.

NAMUR, le 26 mars 2004

LE GREFFIER PROVINCIAL ,

LE PRESIDENT,

(s) D. GOBLET.

(s) M. ROBERT-DECLERCQ

REGION WALLONNE

DIRECTION GENERALE DES POUVOIRS LOCAUX

DIVISION DES PROVINCES ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

DPEP/DAP/90.000/32.26/2004.1/PVM5

LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,

Vu la résolution du 30 avril 2004, parvenue au Ministère de la Région wallonne le 3 mai 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur décide de l'octroi pour l'année 2004 du pécule de vacances au personnel provincial non rémunéré par une subvention-traitement;

Vu l'arrêté royal du 30 janvier 1979 relatif à l'octroi d'un pécule de vacances aux agents de l'administration générale du Royaume, tel que modifié par l'arrêté royal du 7 juillet 2002, et plus spécialement les dispositions reprises en l'article 4 bis;

Vu le décret du 1er avril 1999 organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police unicomunales et pluricomunales de la Région wallonne, tel que modifié par le décret du 12 février 2004, notamment les articles 16, § 2, 2°, § 4 et 17, §§ 2 à 4;

Vu le protocole 2003/02 établi à la suite du Comité C des services publics locaux et provinciaux du 7 novembre 2003 relatif à la convention sectorielle 2001-2003;

Considérant que la résolution en cause a été précédée, en date du 21 avril 2004, de la procédure de négociation syndicale prévue par la loi du 19 décembre 1974 et ses arrêtés d'exécution;

Considérant que la résolution en cause est conforme aux lois et règlements et vigueur et qu'elle ne s'oppose en rien à l'intérêt général; que parant, cette même résolution peut emporter l'approbation,


ARRETE :

Article 1^{er} : La résolution du 30 avril 2004, par laquelle le Conseil provincial de Namur décide de l'octroi pour l'année 2004 du pécule de vacances au personnel provincial non rémunéré par une subvention-traitement, est approuvée.

Article 2 : Mention du présent arrêté sera faite en marge de la résolution concernée.

Article 3 : Le présent arrêté est notifié à la Présidents du Conseil provincial de Namur.

Namur, le 13 MAI 2004



Charles MICHEL

Affaire n° 49/04 : Personnel provincial – Pécule de vacances pour l'année 2004.

LE CONSEIL PROVINCIAL,

VU la loi du 14 février 1961 d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier et plus particulièrement son article 72 octroyant notamment un pécule de vacances aux agents provinciaux dans les mêmes conditions qu'au personnel des ministères ;

VU l'arrêté royal du 30 janvier 1979 relatif à l'octroi d'un pécule de vacances aux agents de l'Administration Générale du Royaume, et plus particulièrement son article 4 bis inséré par l'arrêté royal du 7 juillet 2002 ;

VU le budget provincial 2004 voté par le Conseil Provincial le 5 décembre 2003 ;

VU le protocole en date du 21 avril 2004 contenant les conclusions de la négociation avec les organisations syndicales représentatives menée au sein du Comité particulier de négociation ;

VU l'avis de sa 5^{ème} Commission ;

ARRETE :

Article 1^{er} - : Le montant du pécule de vacances à servir aux membres du personnel provincial non enseignant, aux membres du personnel provincial enseignant, auxiliaire d'éducation et assimilé non rémunérés directement par une subvention traitement et aux membres du personnel titulaires d'un grade relevant de la catégorie du personnel technique des centres PMS non rémunérés directement par une subvention traitement , en 2004, sur base de leurs prestations en 2003, s'élève pour les titulaires des fonctions légales de Greffier Provincial et de Receveur Provincial et pour les agents rémunérés dans les échelles barémiques des niveaux A, B et C ou dans un barème relevant du statut pécuniaire applicable aux membres du personnel enseignant à 72 % d'un douzième du traitement annuel, lié à l'indice des prix à la consommation, qui détermine le traitement dû pour le mois de mars de l'année 2004 et à 92 % d'un douzième du même traitement pour les agents des niveaux D et E.

En tout état de cause, ce montant ne peut pas être inférieur à celui qui résulterait de l'application des dispositions de l'article 4 de l'arrêté royal susvisé du 30 janvier 1979 tel qu'il a été modifié.

Article 2.- Le montant du pécule de vacances à servir aux membres du personnel contractuel occupés au sein du Château de Namur – Ecole d'application de l'Ecole Hôtelière – est fixé à 92 % du traitement dû pour le mois de mars de l'année 2004.

Article 3.- La présente résolution entre en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

NAMUR, le 30 avril 2004.

LE GREFFIER PROVINCIAL ,

LA PRESIDENTE,

(s) D. GOBLET.

(s) M. ROBERT-DECLERCQ.

Ordonnances des Bourgmestres et délibérations des Conseils communaux.

POLICE DES COMMUNES
Délibérations des Conseils communaux

Commune	Date	Objet
ANDENNE	10.05.2004	Mesures de circulation Place F. Moinil à Landenne à l'occasion d'une organisation pour le Télévie (ratif. 19.03)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour une foire à la brocante Place Wauters à Seilles (ratif. 19.03)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour travaux de réfection de voirie sur un tronçon de la RN90 (ratif. 25.03)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour travaux de voirie à Namèche au carrefour rue de l'Erable-rue du Chêne (ratif. 30.03)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour pose de canalisation sur un tronçon de la Chaussée de Ciney (ratif. 2.04)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour travaux INASEP rue de Tramaka à Seilles (ratif. 6.04)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures de circulation routière rue Hanesse (ratif. 8.04)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour organisation d'un jogging au quartier "de la campagne " (ratif. 26.04)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour organisation d'une ballade à vélo rue Charles Lapierre (ratif. 29.04)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour organisation de la 11ème édition de "Florabelle" Place des Tilleuls et voies latérales (ratif. 29.04)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures pour organisation de la kermesse de la Campagne d'Andenne, cité Clotz (ratif. 5.05)
ANDENNE	10.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement à l'occasion de la kermesse annuelle et de la brocante organisée à Namèche (ratif. 5.05)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures de circulation dans diverses voiries de l'entité à l'occasion d'une foire à la brocante (ratif. 5.05)
ANDENNE	10.05.2004	Mesures de circulation rue du Commerce et rue Brun à l'occasion de la braderie de l'Union des Commerçants (ratif. 5.05)
ANDENNE	10.05.2004	Restauration du stationnement alternatif dans la rue d'Horselles
BEAURAING	20.04.2004	Interdiction de circulation les 8 et 9.05 à l'occasion d'un tir aux clays organisé au lieu dit "Tienne di Snaye" à Pondrôme
BEAURAING	20.04.2004	Mesures réglementant la circulation et l'organisation de l'épreuve automobile "Course de Côte de Felenne" le 9.05
BEAURAING	20.04.2004	Mesures de circulation aux abords de la salle St Jean-Baptiste à Feschaux pour la Fête de la St-Jean et la brocante des 25 au 27.06
BEAURAING	20.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement au chemin Nicaise et rue de l'Aubépine le 26.06 pour une brocante
BEAURAING	20.04.2004	Interdiction de circulation sur un tronçon de la rue de Vencimont et de la rue de Vonèche à Sevry le 11.07 pour une brocante
BEAURAING	20.04.2004	Mesures de circulation et de stationnement le 12.06 à l'occasion de la brocante organisée à Focant
BEAURAING	20.04.2004	Mesures de circulation à l'occasion de la course en VTT organisée à Wiesme le 23.05
BEAURAING	20.04.2004	Interdiction de circulation le 20.05 à partir du terrain de football de Feschaux à l'occasion d'un tir aux clays
BEAURAING	20.04.2004	Limitation de la circulation à dater du 31.05 sur un tronçon de la N981 à Felenne pour travaux d'enduisage de voirie
BIEVRE	06.05.2004	Mesure de limitation de la vitesse de circulation rue du Moulin à Naomé à l'occasion des festivités organisées du 18 au 20.06
BIEVRE	06.05.2004	Interdiction de circulation dans une partie de la rue de Gedinne à Graide du 28 au 31.05 à l'occasion de la kermesse
CINEY	26.04.2004	Interdiction de circulation sur le passage à niveau n° 82 Braibant-Ciney pour travaux de réfection (ratif. 5.04)
CINEY	26.04.2004	Interdiction de stationnement sur une section de la rue des Acacias pour une fête de quartier (ratif. 5.04)
CINEY	26.04.2004	Mesures réglementant la circulation et l'organisation du "rallye de Wallonie" à Natoye (ratif. 14.04)
CINEY	26.04.2004	Mesures de circulation et de stationnement à l'occasion de courses cyclistes pour Elités et Espoirs organisées à Ciney (ratif. 15.04)

CINEY	26.04.2004	Interdiction de stationnement pour la Fête du 1er Mai Place du Roi Baudouin et Place des ateliers communaux (ratif. 15.04)
CINEY	26.04.2004	Réservation d'emplacements de stationnement rue Rempart des Béguines aux participants de la Manifestation de la FNAPG (ratif. 16.04)
CINEY	26.04.2004	Réservation d'emplacements de stationnement rue Piconnette aux participants d'une Ronde de motos (ratif. 16.04)
CINEY	26.04.2004	Réservation d'emplacements de stationnement Place du Roi Baudouin aux participants du Rallye de la Bière (ratif. 19.04)
CINEY	26.04.2004	Mesures de circulation à Leignon à l'occasion de l'organisation d'une course cycliste le 23.05 (ratif. 22.04)
CINEY	26.04.2004	Réduction de la circulation à une seule bande dans diverse voiries du Zoning de Biron pour pose de gaines pour fibre optique (ratif. 22.04)
CINEY	26.04.2004	Mesures de circulation à Leignon à l'occasion de l'organisation d'une course cycliste le 29.08 (ratif. 22.04)
CINEY	26.04.2004	Réduction de la circulation à une seule bande dans diverse voiries du Zoning de Biron pour pose de gaines pour fibre optique (ratif. 22.04)
CINEY	26.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement rue Fau Mouin pour travaux de réfection (ratif. 22.04)
CINEY	24.05.2004	Interdiction de toute circulation sur les chemins communaux pour chasses et battues du Bragard et de Barcenal (ratif. 28.04)
CINEY	24.05.2004	Interdiction de toute circulation sur les chemins communaux pour chasses et battues du Pays de Liège et Parc Fontaine Liblion (ratif. 28.04)
CINEY	24.05.2004	Mesures de circulation à l'occasion de la marche inter-instituts organisée par l'I.M.S. de Ciney (ratif. 7.05)
CINEY	24.05.2004	Interdiction de circulation dans diverses voiries de Achêne pour une course cycliste pour Mîmines et Aspirants (ratif. 11.05)
CINEY	24.05.2004	Mesures de circulation à l'occasion d'un "barbecue-festif" organisé à Corbion (ratif. 17.05)
CINEY	24.05.2004	Mesures de circulation et de stationnement Place Mousset, Cour Mouscu et rue Anstiaux à l'occasion du Marché du Printemps (ratif. 17.05)
DINANT	11.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement chemin des Massennes à Awagne pour pose d'un câble Belgacom (ratif. 16.04)
DINANT	11.05.2004	Mesures de circulation et de stationnement pour réfection d'un tronçon de l'Avenue des Combattants (ratif. 19.04)
DINANT	11.05.2004	Mesures de circulation et de stationnement pour travaux de remplacement de toiture rue Grande (ratif. 28.04)
DINANT	11.05.2004	Mesures de réservation du stationnement dans diverses voiries le 24.10 aux participants de la 24ème Marche du Viaduc
FLORENNES	01.04.2004	Limitation de la vitesse de circulation à 50 Km/h Allée des Fougères à Morialmé
FLORENNES	13.05.2004	Réglementation de la circulation et du stationnement les 5 et 6.06 pour la brocante de nuit organisée au centre de Florennes
FLORENNES	13.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement Place d'Hanzinne les 31.05 et 1.06 à l'occasion de la marche folklorique St Oger
FLORENNES	13.05.2004	Interdiction de circulation rue du Faux à Flavion les 29 et 30.05 à l'occasion de la fancy-fair des écoles communales
GEDINNE	29.04.2004	Mise en alternance de la circulation sur un tronçon de la rue Raymond Gridlet pour remplacement du revêtement (ratif. 13.04)
GEDINNE	29.04.2004	Interdiction de stationnement sur le parking de la rue Albert Marchal pour l'organisation d'une foire aux livres (ratif. 26.04)
HAMOIS	27.04.2004	Interdiction de circulation rue de l'Avenir à Natoye pour l'organisation d'une brocante (ratif. 10.02)
HAMOIS	27.04.2004	Mesures pour circulation piétonnière à Natoye pour remplacement de conduites d'eau (ratif. 1.03)
HAMOIS	27.04.2004	Interdiction de circulation aux chemins n°s 8 et 2 à Achet à l'occasion du "Grand Feu" (ratif. 3.03)
HAMOIS	27.04.2004	Mesures de circulation et de stationnement à Hamois et Mohiville pour l'organisation d'un VTT et d'un "Run and Bike" (ratif. 9.03)
HAMOIS	27.04.2004	Interdiction de circulation rue Coumont et rue Ste Marguerite à Mohiville pour travaux forestiers (ratif. 11.03)
HAMOIS	27.04.2004	Interdiction de circulation sur un tronçon de la rue Cheumont pour travaux de rénovation d'un immeuble (ratif. 15.03)
HAMOIS	27.04.2004	Limitation de la circulation sur un tronçon de la rue d'Achet pour travaux de construction d'une cabine électrique (ratif. 22.03)
HAMOIS	27.04.2004	Limitation de la circulation sur un tronçon de la N921 pour raiage et pose de tarmac (ratif. 26.03)
HAMOIS	27.04.2004	Interdiction de circulation sur une section de la rue du Monument à Schaltrin à l'occasion du "Grand Feu" (ratif. 29.03)
HAMOIS	27.04.2004	Limitation de la circulation chaussée d'Andenne pour réfection de voirie (ratif. 30.03)

HAMOIS	27.04.2004	Interdiction de circulation rue du Relais et rue St Martin à l'occasion de festivités organisées par l'Administration communale (ratif. 7.04)
HAMOIS	28.05.2004	Mesures de circulation et de stationnement dans diverses voiries pour la course cycliste organisée à Hamois et Emptinne (ratif. 6.04)
HAMOIS	28.05.2004	Réglementation de la circulation pour travaux de pose de filets d'eau sur certains tronçons de la Chaussée de Liège (ratif. 20.04)
HAMOIS	28.05.2004	Mesures de circulation et de stationnement dans diverses voiries de Natoye à l'occasion de la fête du centenaire de l'église (ratif. 21.04)
HAMOIS	28.05.2004	Réglementation de la circulation à Hamois, Natoye et Schatin à l'occasion d'un rallye international automobile (ratif.21.04)
HAMOIS	28.05.2004	Interdiction de circulation sur un tronçon de la rue Cheumont pour travaux de rénovation d'un immeuble (ratif. 30.04)
HAMOIS	28.05.2004	Interdiction de circulation sur un tronçon de la rue St Roch à Achet à l'occasion de l'organisation d'un concours agricole (ratif. 30.04)
HASTIERE	28.05.2004	Réglementation de la circulation à l'occasion de l'organisation d'un salon de jardin au Château de Fontaine à Emptinne (ratif. 3.05)
HASTIERE	28.04.2004	Mesures de circulation pour aménagements routiers sur divers tronçons de la route de Blaimont à Hastière-par-delà (ratif. 18.03)
HASTIERE	28.04.2004	Interdiction de circulation sur un tronçon de la RN97 à Agimont pour travaux d'asphaltage (ratif. 24.03)
HASTIERE	28.04.2004	Interdiction de stationnement rue du Village à Blaimont pour travaux INASEP (ratif. 1.04)
HASTIERE	28.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement sous le pont et les emplacement latéraux à Heer-Agimont les mercredis d'avril (ratif. 2.04)
HASTIERE	28.04.2004	Interdiction de circulation chemin Gavroy à Heer pour travaux de voirie (ratif. 13.04)
HASTIERE	28.04.2004	Réservation d'un emplacement de stationnement rue de la Source à Hastière-Lavaux à l'occasion d'un déménagement (ratif. 15.04)
HASTIERE	28.04.2004	Mise en alternance de la circulation rue du Village à Blaimont pour travaux INASEP (ratif. 15.04)
HASTIERE	28.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement rue de Lennes à Waulsort pour travaux de réparation de voirie (ratif. 15.04)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement Place Lekeu à Mornimont à l'occasion d'une chasse aux œufs (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Mise à sens unique de la circulation pour chantier de travaux rue Boulanger Duhayon (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Interdiction de circulation pour chantier de travaux rue du Faux (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Réglementation de la circulation par pose de feux tricolores pour cause de travaux rue Fr. Hittélet (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Réglementation de la circulation pour travaux de pose de câbles route d'Eghezée (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Limitation de la circulation sur un tronçon de la RN90 pour cause de travaux (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Interdiction de circulation rue du Longwez à Mornimont pour organisation d'une opération judiciaire (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Mesures de circulation et de stationnement sur diverses voiries de Moustier s/Sambre pour la journée "Le Paradis des Enfants (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Réglementation de la circulation dans l'entité à l'occasion de l'organisation du rallye sprint du "Club des Pandas" (ratif.)
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Interdiction de stationnement rue de Jemeppe le 16.05 à l'occasion du passage de la course "Circuit de Wallonie 2004"
JEMEPE S/SAMBRE	29.04.2004	Mesures de circulation et de stationnement dans diverses voiries le 16.05 pour le 8ème Challenge Akileine
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation Place de Brogne à St-Gérard suite poste relais prévu pour le rallye des ancêtres des Ardennes (ratif. 14.04)
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation pour travaux d'aménagement dans l'ancienne maison communale de St-Gérard (ratif. 14.04)
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation pour travaux sur la RN573 à Biesme (ratif. 7.04)
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation pour la sortie des Gilles de Biesme et pose d'un chapiteau Place St-Martin (ratif. 6.04)
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation pour travaux de réfection de toiture d'un immeuble place des Combattants à Biesmerée (ratif. 6.04)
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation pour travaux à une habitation rue de Fenal à Furnaux (ratif. 1.04)
METTET	28.04.2004	Mesures de circulation suite à l'organisation d'un VTT à St-Gérard (ratif. 29.03)
NAMUR	19.11.2003	Restauration d'un sens giratoire au carrefour rue des Etourneaux - rue des Mésanges Bleues à Bouge

OHEY	26.04.2004	Interdiction de circulation rue du Berger pour cause de travaux (ratif. 8.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Réglementation pour travaux de raccordement Belgacom rue Jules Borbouse à Bois-de-Villers (ratif. 29.03)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement rues Romiées et Gerlain à Arbre pour cause de passage d'un jogging (ratif. 29.03)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Autorisation de pose d'un conteneur en voirie Avenue de Roquebrune Cap Martin (ratif. 1.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Réglementation de la circulation sur un tronçon de la RN951 pour réparation de voirie (ratif. 8.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Réservation du stationnement Place de l'Eglise pour une cérémonie de mariage (ratif. 19.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Réglementation pour travaux d'aménagement de sécurité aux abords du Collège du Sacré Cœur à Burnot (ratif. 8.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Mesures réglementant le déroulement du Rallye automobile de Wallonie à Bois-de-Villers (ratif. 19.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Autorisation de pose d'un échafaudage en partie en voirie rue Léon François à Bois-de-Villers (ratif. 20.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Mesures complémentaires réglementant le déroulement du rallye de Wallonie à Lustin (ratif. 21.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Autorisation de pose d'un échafaudage et conteneur en partie en voirie route de Floreffe, face au Collège de Burnot (ratif. 21.04)
PROFONDEVILLE	23.04.2004	Réservation de stationnement chaussée de Dinant à Rivière pour une cérémonie d'enterrement (ratif. 22.04)
PROFONDEVILLE	25.05.2004	Réservation du stationnement sur diverses places de l'entité pour un spectacle itinérant (ratif. 3.05)
PROFONDEVILLE	25.05.2004	Réglementation de la circulation rue du Centre à Lesve pour travaux en trottoirs (ratif. 5.05)
PROFONDEVILLE	25.05.2004	Autorisation de pose d'un conteneur devant une habitation de la rue Joseph Lonnoy (ratif. 10.05)
PROFONDEVILLE	25.05.2004	Autorisation de stationnement pour un camion de déménagement le long de la résidence "Le Postillon" chaussée de Dinant (ratif. 10.05)
PROFONDEVILLE	25.05.2004	Autorisation de pose d'un conteneur devant une habitation de la rue Louis Viator (ratif. 10.05)
PROFONDEVILLE	25.05.2004	Réglementation de la circulation sur un tronçon de la RN940 à Lesve pour travaux de réparation de dalles de béton (ratif. 12.05)
ROCHETFORT	10.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement le 15.08 dans diverses voiries de Wavreille à l'occasion d'une brocante
ROCHETFORT	10.05.2004	Mesures réglementant la circulation et le stationnement à Rochefort à l'occasion du Festival du Rire de mai 2004
ROCHETFORT	10.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement le 31.05 dans diverses voiries de Forcée à l'occasion d'une brocante
SOMME-LEUZE	28.04.2004	Mesures pour travaux de réfection de la rue de Borlon à Bonsin (ratif. 5.03)
SOMME-LEUZE	28.04.2004	Mesures pour travaux de construction à un immeuble de la rue de Chivet à Heure (ratif. 20.02)
SOMME-LEUZE	28.04.2004	Mesures pour travaux de mise en ordre de canalisations d'égouttage dans diverses voiries de Noisoux (ratif. 25.03)
YVOIR	26.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement rue de l'Hôtel de Ville les 30.05 et 13.06 pour cause de luites de balle pelote

POLICE DES COMMUNES
Ordonnances de Police prises par les Bourgmestres

Commune	Date	Objet
ANDENNE	26.04.2004	Jogging le 01.05 dans le quartier de la Campagne - interdiction de circulation dans diverses rues
ANDENNE	29.04.2004	Promenade à vélo dans le centre le 08.05 - interdiction de stationnement rue Charles Lapierre de 11 à 14 heures
ANDENNE	29.04.2004	11ème Edition "Florabelle" place des Tilleuls les 08 et 09.05 - interdiction de circulation et de stationnement
ANDENNE	05.05.2004	Cité Clotz-Kermesse de la Campagne du 17 au 24.05 -mesures de circulation
ANDENNE	05.05.2004	Namèche / Kermesse et brocante du 12 au 17.05 -mesures de circulation rues de la Gare et de la Déportation
ANDENNE	05.05.2004	Interdiction de circulation dans diverses voiries le 20.05 à l'occasion de la foire à la brocante de la "R.U.S. Andenne-Seilles"
ANDENNE	05.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement entre le 19 et le 24.05 pour la braderie organisée le long de l'axe commercial de la RN921
ASSESE	27.04.2004	Travaux revêtements routiers dans villages à partir du 27.04 - mesures de stationnement et de vitesse
ASSESE	27.04.2004	Revêtements routiers dans entité à partir du 27.04 - mesures de limitation de vitesse et de stationnement
ASSESE	10.05.2004	Travaux de renouvellement de conduites du 11.05 à fin août à Mailen - mesures de circulation dans diverses rues
ASSESE	10.05.2004	Marché du 10ème anniversaire "des plus beaux villages de Wallonie" le 15.05 - mesures de circulation
ASSESE	18.05.2004	Florée/ Fête à l'école communale du 05 au 07.06 - mesures de stationnement et de circulation
ASSESE	18.05.2004	Crupet/ Brocante les 05 et 06.06 - mesures de circulation et de stationnement diverses
ASSESE	27.05.2004	50ème anniversaire du club de football le 29.05 - mesures de circulation
ASSESE	27.05.2004	Crupet / Réfection du pont du Sacré Cœur du 07.06 à début août - mesures de circulation
ASSESE	27.05.2004	Crupet / Elagage du tilleul le 02.06 - mesures de circulation
BEAURAING	24.05.2004	Winenne/ Travaux d'égouttage rue des Ardennes à partir du 26.05 - mesures de circulation
BEAURAING	24.05.2004	Pose de tarmac rue de la Genette le 25.05 - mesures de circulation et de stationnement
BEAURAING	24.05.2004	Honnay / Fête de la Pentecôte les 29 et 30.05 - mesures de circulation et de stationnement
BEAURAING	25.05.2004	Travaux de réfection rue de la Genette à partir du 26.05 - mesures restrictives de circulation
BEAURAING	25.05.2004	Felenne / Travaux d'enduisage à partir du 31.05 - mesures restrictives de circulation
BEAURAING	02.06.2004	Travaux de réduction de fuite d'eau rue de la Montagne le 03.06 - mesures de circulation
BIEVRE	11.05.2004	Cirque PASIFIC les 17, 18 et 19.05 place communale - mesures de circulation
CINEY	27.04.2004	Haversin / Brocante du 1er mai -mesures de stationnement et de circulation
CINEY	28.04.2004	Réfection carrefour rue Ed. Dinot-rue Courtejoie à partir du 03.04 -déviations et mesures de circulation diverses
CINEY	07.05.2004	Transformation immeuble rue du Commerce, 93 dès le 10.05 - interdiction de stationnement sur 3 emplacements
CINEY	13.05.2004	Chapois / Tournoi de pétanque du 17 au 24.05 - mesures de circulation Place Communale et Place de l'Eglise
CINEY	17.05.2004	Travaux d'extension I.M.S. rue Walther Seur du 18.05 au 15.12 - mesures de circulation rue d'Omalus (portion)
CINEY	17.05.2004	Théâtre Guignol, place du Roi Baudouin du 18 au 20.05 - mesures de circulation

CINEY	27.05.2004	Raccordement au réseau d'égouttage, rue Tienne à la Justice les 01 et 02.06 - mesures de circulation
DINANT	28.04.2004	Remplacement de toiture rue Grande du 06 au 14.05 - mesures de circulation et de stationnement
DINANT	04.05.2004	Loyers / Raccordement d'eau Chemin du Duc, du 05 au 21.05 - mesures de circulation et de stationnement
DINANT	04.05.2004	Awagne / Raccordement d'eau Rue de Purnode, du 04 au 07.05 - mesures de circulation et de stationnement
DINANT	05.05.2004	Falmagne / "Fête des Fleurs" du 20 au 23.05 - mesures de circulation et de stationnement
DINANT	10.05.2004	Emploi d'un container Square De Latin, 45 du 11 au 13.05 - mesures de circulation
DINANT	10.05.2004	Raccordement de gaz rue des Fossés le 14.05 - mesures de circulation diverses
DINANT	12.05.2004	Réparation voiries communales du 13.05 au 18.06 - mesures de circulation
DINANT	13.05.2004	Awagne / Asphalage de voirie le 19.05 rues de Purnode et St Quentin - mesures de circulation
DINANT	13.05.2004	Emploi d'un container rue Rémy Himmer, 495 les 14 et 15.05 - circulation sur une bande rétrécie
DINANT	14.05.2004	Travaux d'égouttage rue Grande les 17 et 18.05 - mesures de circulation
DINANT	17.05.2004	Réaménagement d'un magasin rue Grande du 17 au 19.05 - mesures de circulation
DINANT	18.05.2004	Anseremme / raccordement d'égoûts charrau de Dréance le 18.05 - mesures de circulation
DINANT	18.05.2004	Bouvignes / raccordement de gaz rue de Meuse les 08 et 09.06 - mesures de circulation
DINANT	18.05.2004	Travaux de menuiserie extérieure rue Grande, 132 le 28.05 - mesures de circulation
DINANT	18.05.2004	Bouvignes / Travaux au passage à niveau du 24 au 28.5.05 - mesures de circulation
DINANT	19.05.2004	Compétition de jet-ski les 05 et 06.06 - mesures de circulation dans diverses voiries
DINANT	19.05.2004	Anseremme/ Raccordement d'eau du 25 au 28.05 avenue Général Hodges - mesures de circulation
DINANT	28.05.2004	Anseremme / Raccordement d'eau avenue Général Hodges du 28.05 au 01.06 - mesures de circulation
DINANT	28.05.2004	Falmignoul / Emploi d'un container route de Dinant, n° 21 du 28.05 au 01.06 - mesures de circulation
DINANT	02.06.2004	Aménagement d'un appartement rue St Jacques, 109 le 03.06 - mesures de circulation
FLORENNES	29.04.2004	Rassemblement voitures de collection Place de la Chapelle le 2.05 - stationnement interdit ce jour
FLORENNES	12.05.2004	Morialmé / Aménagements Place de l'Eglise rue du Moulin dès le 12.05 - mesures de circulation
FLORENNES	13.05.2004	Concert à la Collégiale St Gaudulph le 15.05 - interdiction de circulation rue de la Collégiale
FLORENNES	17.05.2004	Démolition du bâtiment rue St Pierre, 31 du 25 au 27.05 - interdiction de circulation et de stationnement
FLORENNES	01.06.2004	Barbecue place de la Chapelle le 20.06 - interdiction de circulation et de stationnement
GEMBLoux	23.04.2004	"Memorial Guy Toussaint" le 05.05 - mesures de circulation diverses
GEMBLoux	23.04.2004	Ernage / Cours de cuistax le 08.05 - interdiction de circulation dans diverses rues du village
GEMBLoux	26.04.2004	Travaux de démolition et de rénovation Grand'Rue et Place St-Guibert du 26.04 à juin/ suppression parking
GEMBLoux	27.04.2004	Bossière / travaux de raccordement d'eau rue du Campie 29.04 - fermeture à la circulation tronçon rue du Camp
GEMBLoux	27.04.2004	Démolition du bâtiment 6, rue Pierquin à partir du 3.05 - mesures de circulation et de signalament
GEMBLoux	06.05.2004	Mariage à l'Eglise décanale le 22.05 - réservation d'une vingtaine d'emplacements de parking - mesures
GEMBLoux	07.05.2004	Les Isnes / "6 heures de vélo" le 04.09 - mesures de circulation diverses
GEMBLoux	07.05.2004	Brocante à Corroy-Le-Château le 27.06 - fermeture à la circulation de 2 rues
GEMBLoux	11.05.2004	Stationnement d'un bus "Mobility" tous les 4èmes jeudis du mois rue Siebert-mesures de circulation

GEMBLoux	11.05.2004	Fête à la ferme équestre du Try Lambord le 22.05 - limitation de vitesse et mesures diverses
GEMBLoux	11.05.2004	Passage du "Tour de France 2004"(N 912) le 04.07 - mesures de circulation et de stationnement
GEMBLoux	11.05.2004	Beuzet / Travaux au passage à niveau n° 53, rue Feroobu les 21 et 22.05 - mesures de circulation
GEMBLoux	11.05.2004	Beuzet / Entretien des voies au passage à niveau n°51, rue de la Station les 21 et 22.05-mesures
GEMBLoux	11.05.2004	Travaux au passage à niveau n°2, rue Chapelle-Dieu du 24 au 26.05 - mesures de circulation
GEMBLoux	11.05.2004	Réparation de câble électrique N 29 (Chaussée de Charleroi) les 12 et 13.05 - mesures de circulation
GEMBLoux	13.05.2004	Beuzet / Travaux au passage à niveau n° 53, rue Feroobu les 21 et 22.05 - modification des mesures de circulation
GEMBLoux	13.05.2004	Beuzet / entretien des voies au passage à niveau n°51 les 21 et 22.05 - modification des mesures de circulation
GEMBLoux	14.05.2004	Soirée le 12.06 Chaussée de Charleroi, 245 - mesures de limitation de vitesse
GEMBLoux	18.05.2004	Extension du marché tous les vendredi - mesures de circulation
GEMBLoux	24.05.2004	"Jeux sans frontières" à l'Horticole le 26.05 - mesures de circulation
GEMBLoux	25.05.2004	Lonzée / Course de "caisses à savon" le 19.06 rues Vieux Chemin, Try Baudine et de l'abbaye -mesures
GEMBLoux	25.05.2004	Epreuve d'enduro motos le 20.06 - mesures de circulation
GESVES	28.04.2004	Faulx-Jes-Tombes / Travaux de voirie pour 100 jours ouvrables - mesures de circulation
HAVELANGE	31.03.2004	Miécret / Raccordement aux égouts les 02 et 03.04 - mesures de circulation rue Renaissance (tronçon 24 et 26)
HAVELANGE	05.04.2004	Méan / Elagage de haies les 19, 20 et 21.04 rue des Commonnettes - interdiction de circulation
HAVELANGE	14.04.2004	Maffe et Méan / Travaux de voirie le 15.04 - mesures de circulation
HAVELANGE	20.04.2004	"Fête du Fromage" les 25 et 25.04 - mesures de stationnement rue de Hietfine
HAVELANGE	23.04.2004	Travaux de rénovation de bâtiment rue de la Station à partir du 03.05 - mesures de circulation et de stationnement
HOUYET	30.04.2004	Quartier de la gare - fête du 1er mai - occupation par des forains du 30.04 au 04.05- mesures de circulation
HOUYET	06.05.2004	Hulsonniaux / Tir aux clays les 08 et 09.05 - mesures de circulation
HOUYET	06.05.2004	Celles / Marche gourmande le 20.05 - mesures de circulation
HOUYET	06.05.2004	Houyet Wiesme / "Enduro Trophy Vélo" le 23.05 - mesures de circulation
LA BRUYERE	17.05.2004	Saint-Denis / Abattage d'arbres rue du Surtia les 20 et 21.05 - mesures de circulation
LA BRUYERE	18.05.2004	Bovesse / Brocante le 05.06 place Séverin - interdiction d'accès et de stationnement
LA BRUYERE	19.05.2004	Bovesse / Entretien des voies au passage à niveau n° 58 à partir du 28.05 - mesures de circulation
LA BRUYERE	19.05.2004	Rhisnes / Fermeture du passage à niveau n° 61 à partir du 28.05 - mesures de circulation
LA BRUYERE	19.05.2004	Bovesse / Fermeture du passage à niveau n° 56 du 28 au 31.05 et du 31.05 au 11.06 - mesures de circulation
LA BRUYERE	25.05.2004	Bovesse / Brocante le 05.06 place Séverin - mesures complémentaires de circulation
METTET	26.04.2004	Travaux de revêtement routier sur la RP 932 du 26.04 au 30.06 - mesures de circulation
METTET	26.04.2004	Travaux de réfection de voirie sur la RP 98 du 04.05 au 04.06 - mesures de circulation
METTET	26.04.2004	Réfection de toiture rue de la Chavée, 13 à partir du 10.05 - Placement d'une signalisation de chantier
METTET	29.04.2004	Luttes de Balle Pelote pour 2004 - mesures de circulation et de stationnement les jours de lutte
METTET	29.04.2004	Epreuve motos les 15 et 16.05 "64ème Grand Trophy" - mesures de circulation et de stationnement
METTET	10.05.2004	Transport exceptionnel les 10 et 11.05 -mesures de stationnement et de signalisation

METTET	11.05.2004	Course cycliste "38ème Circuit de Wallonie" le 16.05 - mesures de circulation
METTET	18.05.2004	Saint-Gérard / Travaux de réfection de toiture place de Brogne à partir du 24.05-mesures de circulation
METTET	18.05.2004	Travaux de réfection de toiture rue de la Chavée à partir du 24.05 - mesures de circulation
METTET	18.05.2004	Biesme / Travaux de pose de câbles et de supports en béton rues de Nefzée de la Colonoise - mesures
METTET	24.05.2004	Devant-les-Bois / Fancy-fair place St Ghislain le 29.05 - mesures de circulation
METTET	24.05.2004	Biesme / Marche Ste Rolende les 30 et 31.05 et le 01.06 -mesures de circulation
METTET	25.05.2004	Stave / Travaux de réfection de façade rue des Marchets, 15 du 24.05 au 24.06 - mesures de circulation
METTET	28.05.2004	Manifestation "Mettet 1er Village libéré" le 5.06 place J.Meunier - mesures de circulation
METTET	02.06.2004	Brocante place J.Meunier tous les jeudis dès le 03.06 -interdiction de circulation et de stationnement
OHEY	08.04.2004	Travaux rue du Berger à partir du 09.04 - interdiction de circulation rue du Berger (tronçon)
OHEY	12.05.2004	Brocante et fête foraine du 14 au 17.05-mesures de circulation rues du Tige, Glimar et du Baty
OHEY	12.05.2004	Essai de voiture de rallye rue de Grand Mont le 18.05 - interdiction de circulation (tronçon)
OHEY	13.05.2004	Travaux à un immeuble Voie des Gérons, 258 A - interdiction de circulation (tronçon) le 14.05
OHEY	18.05.2004	"Rallye sprint" organisé par l'Ecurie Bayard le 20.05 - mesures de circulation
OHEY	25.05.2004	Evelette / 12ème descente de caisses à savon le 30.05 - mesures de circulation
OHEY	25.05.2004	Tournoi de jeunes le 29.05 sur le piétonnier reliant la rue En Rendache et Bois d'Ohey-mesures
ONHAYE	11.05.2004	Travaux de pose de câbles dans 3 rues de l'entité du 17 au 28.05 - mesures de circulation
ONHAYE	14.05.2004	2ème Agrifolk le 31.05 rue de l'Abbaye (tronçon) - interdiction de circulation et de stationnement
ONHAYE	19.05.2004	"Fête du Football" le 22.05 - circulation à sens unique rue du Forbot (tronçon)
ONHAYE	24.05.2004	Brocante, marché artisanal et rallye touristique le 06.06 - mesures de circulation rues Bauduin et Sergent Cléda
ROCHEFORT	03.05.2004	Inhabitabilité ou améliorations aux appartements sis rue des Chasseurs Ardennais, 45 à Han-Sur-Lesse
ROCHEFORT	03.05.2004	Inhabitabilité ou améliorations aux appartements sis rue Jacquet, 81
ROCHEFORT	18.05.2004	12ème carrefour de la bande dessinée / le 20.05 rue de Behogne - interdiction de circulation et de stationnement
ROCHEFORT	18.05.2004	Elections du 13.06 rue de l'Eglise - mesures de circulation et de stationnement
ROCHEFORT	18.05.2004	Brocante le 30.05 rue de la Passerelle - interdiction de circulation
ROCHEFORT	18.05.2004	Rassemblement de motards (7ème Motofire) le 06.06 - interdiction de stationnement dans 2 rues
ROCHEFORT	28.05.2004	Reportage télévisé le 29.05 au lieu dit "Rabanisses" - mesures de circulation et de stationnement
SOMME-LEUZE	12.05.2004	Réduction de circulation sur la voirie du Zoning de Bailloville du 17.05 au 26.06 pour pose de câbles de télécommunication
SOMME-LEUZE	17.05.2004	Interdiction de circulation le 22.05 dans diverses voiries de Sinsin à l'occasion d'un jogging
SOMME-LEUZE	24.05.2004	Interdiction de circulation sur un tronçon de la rue Petite Somme à Bonsin à l'occasion d'un jogging
SOMME-LEUZE	26.05.2004	Réservation d'emplacement de parking dans diverses voiries de l'entité le 13.06 à l'occasion de réfection de voirie
SOMME-LEUZE	27.05.2004	Interdiction de circulation le 5.06 sur les chemins n°s 22 et 27 à la sortie de Chardeneux vers Clavier à l'occasion d'un rallye
VRESSE/S/SEMOIS	26.04.2004	Alle / Kermesse du 28.04 au 05.05 Place Georges Mongin - interdiction de circulation et de stationnement
VRESSE/S/SEMOIS	26.04.2004	Bohan / Brocante les 08 et 09.05 - interdiction de stationnement rues du Herdier et de la Grotte
VRESSE/S/SEMOIS	27.04.2004	"Ballade des arts en Balade" le 01.05 - mesures de circulation diverses

VRESSE/S/SEMOIS	27.04.2004	"Ballade des arts en Balade" le 01.05 -interdiction de stationnement sur le parking devant l'église de Pussemange
VRESSE/S/SEMOIS	30.04.2004	Nafraiture/ Brocante le 20.05 - mesures de circulation et de stationnement
WALCOURT	28.04.2004	Gourdinne / Travaux d'abattage d'un arbre rue de la Mésange le 22.04 - interdiction de circulation
WALCOURT	28.04.2004	Chastrès / Extension du réseau de câbles , pose de gaines dès le 03.05 dans le zoning industriel - mesures
WALCOURT	28.04.2004	Chastrès / Pose de gaines le long de la RN 5 dès le 03.05 - pose d'une signalisation adéquate
WALCOURT	28.04.2004	Somzée / Travaux de distribution d'eau INASEP dès le 28.04 - pose d'une signalisation adéquate
WALCOURT	28.04.2004	Fraire / Demi-traversée de voirie rue du Sarazin dès le 30.04 - pose d'une signalisation adéquate
WALCOURT	28.04.2004	Tarcienne / Festivités de la marche St Fiacre sur la placette de la rue du Centre du 29.04 au 04.05-signalisation
WALCOURT	03.05.2004	Pry / Marche folklorique le 09.05 - interdiction de circulation et de stationnement sur diverses voies
WALCOURT	05.05.2004	Fraire / Brocante le 15.05 -mesures de circulation rues de Mahy, de Rocroi et de Fairoul
WALCOURT	07.05.2004	Fraire / Triathlon le 09.05 place communale - interdiction d'arrêt et de stationnement place communale
WALCOURT	10.05.2004	Somzée / rue des Carrières - Mesures de circulation pour travaux INASEP à dater du 13.05
WALCOURT	13.05.2004	Interdiction de circulation et de stationnement le 20.06 dans diverses voiries de Gourdinne à l'occasion de la marche St Walhère
WALCOURT	18.05.2004	Réservation d'emplacement de stationnement le 16.05 Grand Rue à Somzée pour les participants à un "dîner-seniors"
WALCOURT	18.05.2004	Autorisation de pose d'un échafaudage en voirie rue Aviateur Goblet à Pry du 24.05 au 20.06
YVOIR	13.04.2004	Interdiction de circulation et de stationnement dans diverses voiries de Laneffe à l'occasion de la marche St Eloi du 26 au 28.06
YVOIR	14.04.2004	Travaux de pose de câbles au carrefour de la rue du Jauviat et Constant Ambroise-mesures de circulation
YVOIR	23.04.2004	Spontin / Placement d'un container rue du Bouchat du 16 au 19.04 - mesures de circulation et de signalisation
YVOIR	23.04.2004	Godinne / Placement d'un container rue St Roch le 24.04 -mesures de circulation et de signalisation
YVOIR	27.04.2004	Godinne / Renouvellement de l'éclairage public à la gare à partir du 26.04 - mesures de circulation
YVOIR	28.04.2004	Godinne / Travaux d'installation de sanitaires et électricité rue du Mont les 29 et 30.04-circulation alternée
YVOIR	28.04.2004	Dorinne / Travaux d'élargage rue de Chansin le 06.05 - interdiction de circulation
YVOIR	30.04.2004	Godinne / Placement d'un conteneur rue des Trys les 03 et 04.05 - mesures de circulation et de signalisation
YVOIR	30.04.2004	Godinne / organisation de la kermesse du 07 au 10.05 - mesures de circulation rues du Prieuré et de la Ferme
YVOIR	05.05.2004	Travaux de toiture à l'église les 04 et 05.05 - mesures de circulation rue de l'Hôtel de Ville
YVOIR	06.05.2004	Mise en alternance de la circulation rue d'En Haut à Dorinne à dater du 10.05 pour travaux de raccordement Mobistar
YVOIR	12.05.2004	Interdiction de circulation le 8.05 chemin de renissart à Mont pour l'organisation d'un spectacle de marionnettes
YVOIR	12.05.2004	Interdiction de circulation depuis la rue des Ecoles à Purnode jusqu'à la rue d'en Haut à Dorinne le 26.05 pour une épreuve cycliste
YVOIR	12.05.2004	Mesures d'interdiction de circulation entre le 2 et le 8.06 à Durnal à l'occasion de la kermesse

SECRETARIAT COMMUNAL

Dossier traité par : JOSIANE BALON
Vos réf. :
Nos réf. : JB/FP CDU :
A rappeler obligatoirement lors de toute correspondance

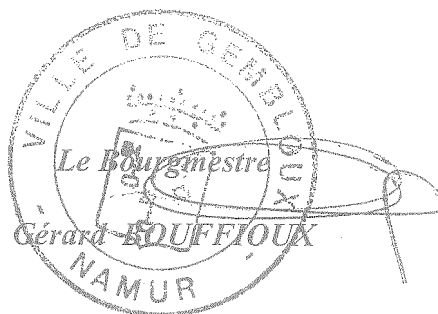
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le Bourgmestre de la Ville de Gembloux certifie par la présente que la délibération du Conseil Communal du 28 Janvier 2004 portant :

- Taxe additionnelle au précompte immobilier

et examinée en séance du 18 Mars 2004 par la Députation Permanente du Conseil Provincial qui s'est abstenue de prendre une mesure de suspension ou d'annulation, a été publiée au vœu des articles 112 et suivants de la Nouvelle Loi Communale du 6 mai 2004 au 20 mai 2004.

Fait à Gembloux, le 21 Mai 2004



Toute correspondance doit être adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins
Administration Communale, Parc d'Épinal 5030 GEMBLoux ☎ (081) 62.63.66 📠 (081) 62.63.36
CCP : 000-0019330-27.

SECRETARIAT COMMUNAL

Dossier traité par : JOSIANE BALON
Vos réf. :
Nos réf. : JB/FP CDU :
A rappeler obligatoirement lors de toute correspondance

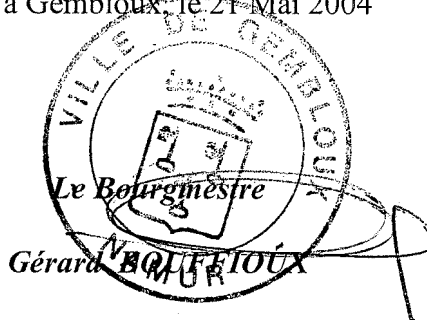
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le Bourgmestre de la Ville de Gembloux certifie par la présente que la délibération du Conseil Communal du 28 Janvier 2004 portant :

- Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques

et examinée en séance du 4 Mars 2004 par la Députation Permanente du Conseil Provincial qui s'est abstenue de prendre une mesure de suspension ou d'annulation, a été publiée au vœu des articles 112 et suivants de la Nouvelle Loi Communale du 6 mai 2004 au 20 mai 2004.

Fait à Gembloux, le 21 Mai 2004



Toute correspondance doit être adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins
Administration Communale, Parc d'Épinal 5030 GEMBOUX ☎ (081) 62.63.66 📠 (081) 62.63.36
CCP : 000-0019330-27.

SECRETARIAT COMMUNAL

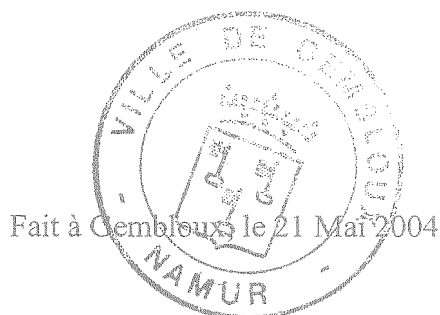
Dossier traité par : JOSIANE BALON
Vos réf. :
Nos réf. : JB/FP CDU :
A rappeler obligatoirement lors de toute correspondance

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le Bourgmestre de la Ville de Gembloux certifie par la présente que les délibérations du Conseil Communal du 28 Janvier 2004 portant :

- Taxe sur la force motrice
- Redevance sur la délivrance d'une copie d'un document administratif
- Redevance sur l'aide médicale urgente

et examinées en séance du 4 Mars 2004 par la Députation Permanente du Conseil Provincial qui s'est abstenue de prendre une mesure de suspension ou d'annulation, ont été publiées au vu des articles 112 et suivants de la Nouvelle Loi Communale du 6 mai 2004 au 20 mai 2004.



Le Bourgmestre

Gérard BOUFFIOUX

Toute correspondance doit être adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins
Administration Communale, Parc d'Épinal 5030 GEMBLoux ☎ (081) 62.63.66 📠 (081) 62.63.36
CCP : 000-0019330-27.

SECRETARIAT COMMUNAL

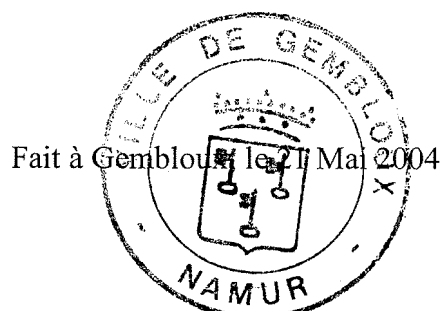
Dossier traité par : JOSIANE BALON
Vos réf. :
Nos réf. : JB/FP CDU :
A rappeler obligatoirement lors de toute correspondance

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le Bourgmestre de la Ville de Gembloux certifie par la présente que la délibération du Conseil Communal du 30 Mars 2004 portant :

- Redevance sur le stationnement

et examinée en séance du 22 Avril 2004 par la Députation Permanente du Conseil Provincial qui s'est abstenue de prendre une mesure de suspension ou d'annulation, a été publiée au vœu des articles 112 et suivants de la Nouvelle Loi Communale du 6 mai 2004 au 20 mai 2004.



Le Bourgmestre

Gérard BOUFFIOUX

**Toute correspondance doit être adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins
Administration Communale, Parc d'Épinal 5030 GEMBLOUX ☎ (081) 62.63.66 📠 (081) 62.63.36
CCP : 000-0019330-27.**